

Ministère de la Culture
Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne
Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne

*AUTUN Intra-muros (Saône-et-Loire)
23, Grande rue Marchaux*

Une maison à pan-de-bois au cœur du quartier Marchaux à Autun



Rapport de diagnostic d'archéologie du bâti, vol. 1/2 – texte Sous la direction de Clarisse COUDERC

Numéro d'arrêté préfectoral : 2021/570
Code opération patriarche : 043715
Numéro du site – SMA, musée Rolin : 2021.8

Mars 2022
Autun: Service Archéologique de la Ville d'Autun



Ministère de la Culture
Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne
Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne

AUTUN Intra-muros (Saône-et-Loire)
23, Grande rue Marchaux

Une maison à pan-de-bois au cœur du quartier Marchaux à Autun

Rapport de diagnostic d'archéologie du bâti Sous la direction de Clarisse COUDERC

avec la collaboration de:

Angélique TISSERAND (Service archéologique de la Ville d'Autun)

Numéro d'arrêté préfectoral : 2021/570
Code opération patriarche : 043715
Numéro du site – SMA, musée Rolin : 2021.8

Mars 2022
Autun: Service Archéologique de la Ville d'Autun



Sommaire

Données administratives, techniques et scientifiques	6
FICHE SIGNALÉTIQUE	9
GENÉRIQUE DE L'OPÉRATION	11
Introduction	13
I. Contexte géologique et environnement archéologique	13
I.1. Contexte géologique	13
I.2. Contexte historique	14
I.3. Synthèse des études en archives	15
II. Mode opératoire de l'intervention	16
II.2. Stratégie d'intervention pour l'expertise du bâti	16
II.3. Méthodologie d'enregistrement des données	16
II.3.1. La numérotation	16
II.3.1.1. Les espaces	16
II.3.1.2. Les murs	16
II.3.1.3. Les Unités de construction	17
III. Observations archéologiques d'ensemble	17
III.1. La cave	17
III.1.1. Un ensemble bâti cohérent	18
III.1.2. La reprise des ouvertures	19
III.2. Le rez-de-chaussée	21
III.2.1. Un ensemble ouvrant sur la rue de la Vieille Halle	21
III.2.2. La forge des XIX ^e - XX ^e siècles	24
III.2.3. Des reprises contemporaines	26
III.3. Le premier étage	28
III.3.1. Une porte bouchée	28
III.3.2. Des reprises contemporaines	32
III.4. Le comble	32
III.4.1. Une charpente du XVI ^e siècle ?	33

<i>III.4.2. Des bois remaniés et un pignon entièrement démonté.....</i>	<i>33</i>
IV. Synthèse archéologique par phases	34
IV.1. Phase 1. Une cave antérieure au XIV ^e siècle ?	34
IV.2. Phase 2. Une maison du XIV ^e – XVI ^e siècle	35
IV.3. Phase 3. Des reprises difficiles à dater	41
IV.4. Phase 4. La forge des XIX ^e - XX ^e siècles	42
IV.5. Phase 5. Les réaménagements du XXI ^e siècle	44
CONCLUSION	46
Table des illustrations	47
Annexes.....	50
Annexe 1. Inventaires et description archéologique détaillée	51
1.1. Inventaires des structures.....	51
1.2. Description archéologique détaillée.....	54
Annexe 2. Diagramme stratigraphique.....	61
Annexe 3. Inventaires administratifs	63
3.1. Inventaire des clichés / lots de clichés photogrammétrie.....	63
3.2. Inventaire de la documentation graphique	66
Annexe 4. Listing des points topographiques.....	67
Annexe 5. Arrêté de prescription et projet d'intervention	69

2021.8 23, GRANDE RUE MARCHAUX - UNE MAISON À PAN DE BOIS AU CŒUR DU QUARTIER MARCHAUX À AUTUN

Données administratives, techniques et scientifiques

FICHE SIGNALÉTIQUE

IDENTITÉ DU SITE

Numéro du site – service municipal d’archéologie d’Autun et Musée Rolin : 2021.8

Région : Bourgogne

Département : Saône-et-Loire

Commune : Autun

Lieu-dit / adresse actuelle : 23 Grande rue Marchaux

Cadastre : AV, parcelle 179 (p)

Propriétaire foncier : M. de Ganay

Aménageur : M. Santoni

Cordonnées Lambert (moyennes) : x = 1798931,41 ; y = 6194813,58

L’OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE

Arrêté préfectoral n° 2021/570 du 1 octobre 2021, portant prescription d’un diagnostic d’archéologie préventive

N° 2022/20 du 13 janvier 2022 portant désignation du responsable scientifique d’un diagnostic d’archéologie préventive

Code opération Patriarche : 043715

Réalisée en phase terrain par : Clarisse COUDERC (service archéologique de la ville d’Autun, Laboratoire ArAr UMR 5138) ; Angélique TISSERAND (service archéologique de la Ville d’Autun, Artheis UMR 6298)

Date d’intervention sur le terrain :

17 au 28 janvier 2022

Responsable scientifique :

Clarisse COUDERC, service archéologique de la Ville d’Autun, Laboratoire ArAr UMR 5138

Opération : diagnostic archéologique

Raison de l’intervention : projet d’aménagement de la maison située au 23 Grande rue Marchaux à Autun

LES RÉSULTATS

LE DOCUMENT FINAL DE SYNTHÈSE

Nombre de volumes : 2

Nombre de pages : Volume 1: 75 pages, Volume 2: 51 pages

Nombre de figures : volume 1 : 60

Rédaction : Clarisse COUDERC (service archéologique de la Ville d’Autun)

Cartographie, DAO :

DAO : Clarisse COUDERC (service archéologique de la Ville d’Autun),

PAO : Angélique TISSERAND (service archéologique de la Ville d’Autun)

Photogrammétrie, inventaire: Clarisse COUDERC (service archéologique de la Ville d’Autun),

Mots-clés du thésaurus : maison médiévale/moderne, charpente moderne, étude de bâti, relevés, photogrammétrie.

Chronologie : Moyen Âge, Epoque Moderne.

Peuples et cité : Autun.

Problématique de la recherche et principaux résultats

Le diagnostic d'archéologie du bâti de la maison du 23 Grande rue Marchaux a été réalisé entre le 17 et le 28 janvier 2022. Cette opération s'inscrit en amont d'un projet de restauration de l'édifice pour la création d'un logement locatif. Les travaux prévoyaient notamment le ravalement des parements intérieurs des murs du rez-de-chaussée, l'insertion d'un tirant dans le mur oriental, l'aménagement d'une salle de bain au 1er étage, la création d'une trémie pour la circulation entre le 1er et le 2ème étage et enfin la réfection du sol du 2ème étage. Le décaissage des enduits du rez-de-chaussée a été réalisé sous une surveillance archéologique et a permis un relevé exhaustif par photogrammétries des parements intérieurs des murs.

L'opération a permis d'approcher, grâce à la réalisation d'un phasage, l'agencement intérieur de cette maison polyvalente de l'époque moderne. L'ensemble de l'édifice a été fortement remanié à l'époque contemporaine mais les traces d'un espace de rez-de-chaussée à destination artisanal sont encore perceptibles. La charpente présente un intérêt tout particulier ; une datation par dendrochronologie est en cours ; les résultats seront présentés dans une notice complémentaire.

Etat du Patrimoine à l'issue de l'opération : néant

Remarque : version informatique de la notice transmise par mail au SRA de Bourgogne le 15 mars 2022.

GENERIQUE DE L'OPERATION

Responsable scientifique, titulaire de l'autorisation de fouille :

Clarisse COUDERC (service archéologique de la Ville d'Autun, Laboratoire ArAr UMR 5138).

Recherches en archives :

Clarisse COUDERC (service archéologique de la Ville d'Autun, Laboratoire ArAr UMR 5138)

Archéologues de terrain :

Clarisse COUDERC (service archéologique de la Ville d'Autun, Laboratoire ArAr UMR 5138) : responsable, technicienne (8 jours).

Photogrammétrie :

Clarisse COUDERC (service archéologique de la Ville d'Autun, Laboratoire ArAr UMR 5138) : 1 jour.

Post-fouille :

Clarisse COUDERC (service archéologique de la Ville d'Autun, Laboratoire ArAr UMR 5138) : traitement photogrammétrie, inventaires, archives, DAO, rédaction (30 jours).

Angélique TISSERAND (service archéologique de la Ville d'Autun, Artheis UMR 6298) : DAO/PAO (10 jours).

Suivi scientifique :

Laure DOBROVITCH – conservatrice du Patrimoine au Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne.

Résultats

Introduction

La maison du 23 Grande rue Marchaux a fait l'objet entre le 17 et la 28 janvier 2022 d'un diagnostic d'archéologie du bâti. Cette opération s'inscrit en amont d'un projet de restauration de l'édifice pour la création d'un logement locatif. Les travaux prévoyaient notamment le ravalement des parements intérieurs des murs du rez-de-chaussée, l'insertion d'un tirant dans le mur oriental, l'aménagement d'une salle de bain au 1er étage, la création d'une trémie pour la circulation entre le 1er et le 2ème étage et enfin la réfection du sol du 2ème étage.

Le décroutage des enduits du rez-de-chaussée a été réalisé sous une surveillance archéologique le lundi 17 janvier. Toutes les maçonneries ont été relevées par photogrammétrie. Le plancher situé entre le 1er et le 2ème étage ainsi que la charpente ont bénéficié d'un relevé manuel.

Le diagnostic d'archéologie du bâti a permis de constater que cette maison polyvalente de l'époque moderne repose sur une cave qui pourrait être antérieure. L'ensemble de l'édifice a été fortement remanié à l'époque contemporaine. La charpente présente un intérêt tout particulier ; une datation par dendrochronologie est en cours ; les résultats seront présentés dans une notice complémentaire.

I. Contexte géologique et environnement archéologique

I.1. Contexte géologique (fig. 1)

La ville s'implante sur la partie orientale du massif du Morvan au niveau d'un plateau formé par des grès primaires recouverts de dépôts lacustres permien en limite méridionale de la plaine alluviale de l'Arroux. Une série de ruisseaux entaille le plateau en délimitant l'assiette losangique de l'espace urbain avant d'aller se jeter dans l'Arroux. Cette rivière s'écoule en direction du bassin de la Loire à une soixantaine de kilomètres vers le sud-ouest.

Plus au nord, après le passage de la rivière, s'étend le bassin d'Autun dont les dépôts permien forment le stratotype de l'Autunien inférieur qui s'achève au pied de la zone orientale du massif granitique du Morvan. L'assiette générale de la ville subit un pendage régulier depuis la pointe méridionale en direction de la plaine alluviale, espace où s'installe le quartier Marchaux. Ce dénivelé a été atténué par la mise en place d'un étage-ment de terrasses planes dès l'époque antique dont l'objectif était de faciliter l'implantation des constructions.

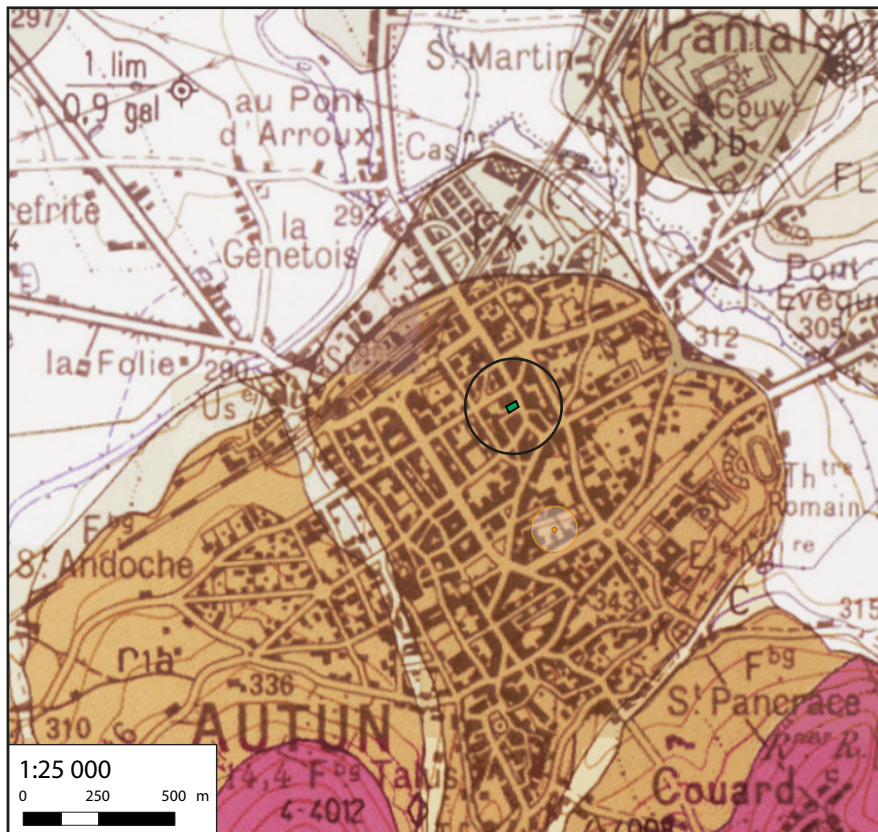


Fig. 1. Localisation du diagnostic sur la carte géologique.
DAO C. Couderc, ech. 1:25 000

I.2. Contexte historique

Bibracte, capitale gauloise des Eduens, est progressivement transférée durant les règnes d'Auguste et de son successeur Tibère vers une zone en vallée. La ville nouvelle, Augustodunum, s'implante sur un plateau incliné du sud vers le nord entouré de cours d'eau. Elle se dote d'une enceinte losangique et d'une trame parfaitement orthonormée.

Le christianisme s'implante à Autun dès l'Antiquité tardive. Premier diocèse de Bourgogne, son emprise est réduite durant le VI^e s. avec la création des diocèses de Chalon, Nevers et Mâcon. La population diminue et s'organise selon deux pôles principaux : le castrum ou ville haute et le quartier Marchaux ou ville basse. L'espace entre les deux centres urbains, correspondant aujourd'hui au Champ de Mars, accueillait les foires de la ville.

Le castrum est située sur les hauteurs d'Autun, plus précisément dans la pointe sud de l'enceinte antique. C'est le quartier épiscopal : les premiers édifices correspondant au groupe cathédral datent du VI^e-VII^e s. et se composent de la cathédrale Saint-Nazaire, du baptistère Saint-Jean-de-la-Grotte et de l'église Notre-Dame-du-Châtel.

La ville basse ou quartier Marchaux s'implante à proximité de l'ancien forum romain d'où son appellation de « fort de Marchaux ». Situé au cœur de la ville antique, ce quartier est le pôle artisanal et commercial d'Autun et dispose de sa propre enceinte au moins depuis le XIV^e s.. Il relevait directement du duc de Bourgogne et était accessible par deux portes : la porte Saint-Nicolas et la porte de l'Horloge. Une grande halle marchande en bois, mentionnée pour la première fois en 1276, fut construite au sein de ce quartier. Cette dernière subsista jusqu'au XVI^e s. et donna son nom à la rue dite « de la vieille halle ». L'actuel musée lapidaire d'Autun correspond à l'ancienne chapelle de l'hôpital Saint-Nicolas-et-Saint-Eloi. Deux autres édifices de ce quartier se distinguent ; le premier est la Tour de l'Horloge aussi appelée Tour Marchaux. Datée du XV^e s., elle est conservée en élévation et correspondait à l'ancienne résidence de la famille de Clugny. Le second édifice est la maison de la Bondue ou Tour de la Bondue. Cette dernière est une maison forte de type « tour-résidence » dont la fondation a été datée par dendrochronologie de la seconde moitié du XIII^e s..

La maison qui fait l'objet de ce diagnostic s'implante au cœur du quartier Marchaux. Elle est située à l'angle de la Grande rue Marchaux et de la rue de la Vieille Halle dont elle devait être à proximité immédiate. Deux photographies des XIX^e - XX^e siècles montrent une enseigne sur la façade de la maison : une forge était installée au rez-de-chaussée de la bâtisse (fig. 2 et 3).

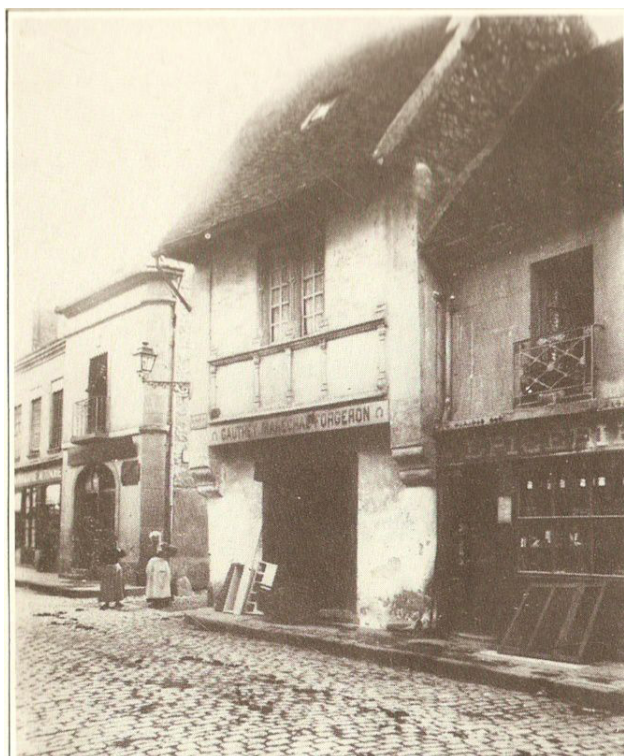


Fig. 2. Carte postale du XX^{ème} s.
© P. Vieillard



Fig. 3. Photographie du XX^{ème} s.
© Notice base POP - Ministère de la culture

I.3. Synthèse des études en archives

Les sources manuscrites :

1651 W 2 (non consulté) : Autun (suite) immeuble 23, grande rue Marchaud (sic) (façade, toiture), inscription en 1944 (1944-1945), travaux (1978-1979).

Archives en ligne : [Annuaire de Saône-et-Loire de 1802 à 1956](#) : nous avons pu retracer la succession des différents propriétaires de la forge entre 1884 et 1978 (fig. 4 et 5) :

1932-1978 : Monsieur Dessertenne

1886-1931 : Monsieur Chalumeau

1900 – 1908 : Messieurs Chalumeau et Gauthey.

1884 : Monsieur Boiteux.

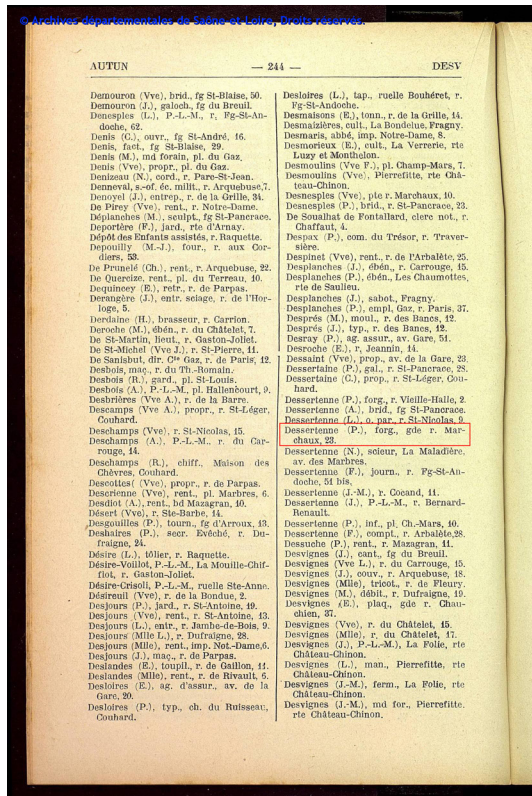


Fig. 4. Extrait de l'annuaire de 1936.

© ADSL

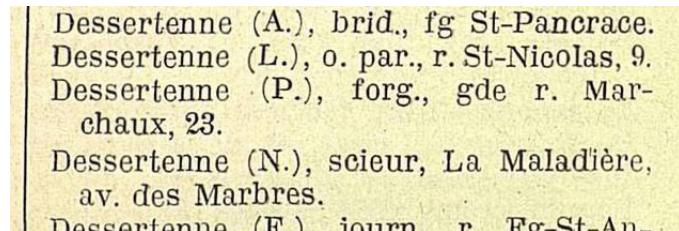


Fig. 5. Agrandissement de l'annuaire.

© ADSL

Les sources iconographiques :

<https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/memoire/AP66Z00055> : notice image sur le site du Ministère de la Culture. Photographie postérieure à 1951 montrant la devanture « DESSERTENNE – CHAINOT FORGERON ».

<http://l-autunois.over-blog.fr/> : cartes postales de la ville d'Autun publiées en ligne par P. Vieillard. Plusieurs anciennes photographies montrent la Grande rue Marchaux et datent du XIXe –XXe siècle.

Les sources imprimées :

DE FONTENAY H., DE CHARMASSE, A., Autun et ses monuments avec un précis historique, 1982.

II. Mode opératoire de l'intervention

II.2. Stratégie d'intervention pour l'expertise du bâti (fig. 6)

Seules les parties impactées par les travaux ont été décroustées soit uniquement les parements intérieurs des murs du rez-de-chaussée. Toutes les maçonneries mises au jour ont été photographiées et relevés par photogrammétrie.

Tous les espaces ont été photographiés et mesurés afin de réaliser un plan de chaque niveau.

Le plafond à solives apparentes du salon dont une trémie doit être rouverte a été relevé manuellement.

La charpente a bénéficié d'un relevé manuel et une demande de datation par dendrochronologie a été formulée (l'intervention n'ayant pas encore été réalisée ; les résultats seront présentés dans une note complémentaire).



Fig. 6. Vue générale du rez-de-chaussée après décroustage.
© C. Couderc

II.3. Méthodologie d'enregistrement des données

II.3.1. La numérotation

II.3.1.1. Les espaces

Tous les espaces ont été numérotés de 1 à n en commençant par la cave.
Exemple : ESP 1.

II.3.1.2. Les murs :

Les murs sont numérotés de 1 à n sous la forme d'Unités Murales.
Exemple : UM 1, UM 12.

II.3.1.3. Les Unités de construction :

Les différentes phases de construction ont reçu chacune une unité stratigraphique sous la forme d'Unité de Construction. Chaque numéro d'UC est précédé du numéro d'UM correspondant.

Exemple : UC 1.6, UC 1.4.

III. Observations archéologiques d'ensemble

III.1. La cave : (fig. 7)

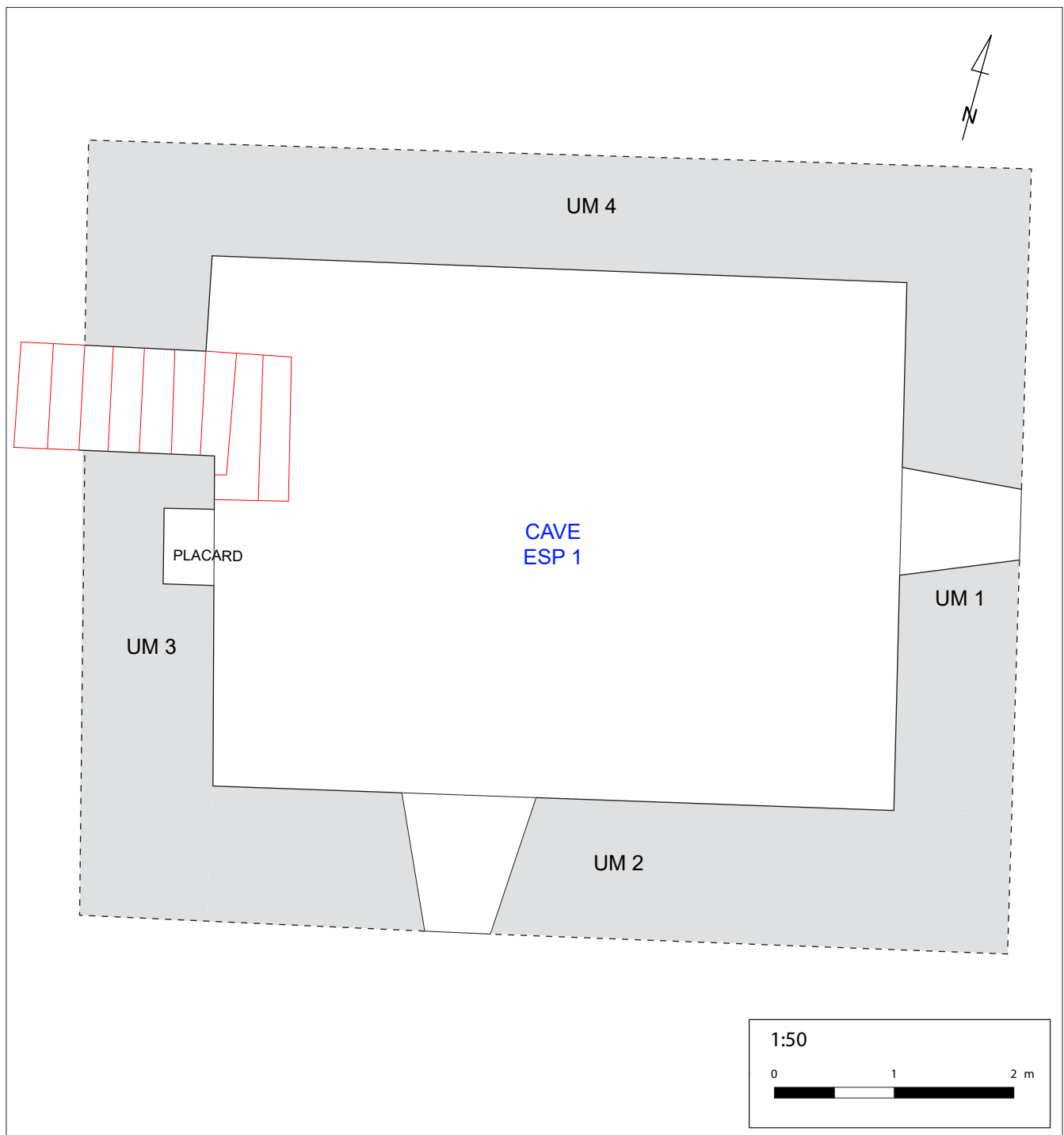


Fig. 7. Plan de la cave.

© C. Couderc

III.1.1. Un ensemble bâti cohérent

Les murs de la cave ne sont pas enduits ; l'appareil a donc pu être observé. Les quatre murs sont chaînés et présentent un appareil similaire de moellons bien assisé dans lequel nous pouvons distinguer plusieurs blocs de remplois. (fig. 8)

Cette cave voûtée en berceau présente, au centre de l'UM 1, une grande ouverture délimitée par des assises de pierres de taille. (fig. 9)



Fig. 8. Vue générale de la cave.

© C. Couderc



Fig. 9. Emprise de l'ouverture visible au centre de l'UM1.

© C. Couderc

III.1.2. La reprise des ouvertures

Les différentes baies aujourd'hui visibles ne semblent pas d'origine. Le soupirail est a été aménagé lors du bouchage (UC 1.6) de la grande ouverture en pierres de taille décrite précédemment (**fig. 10**). Il a finalement été bouché par du ciment (UC 1.8).

Le second soupirail semble avoir été réinséré (UC 2.17/2.18) (**fig. 11**). Il est beaucoup plus grand que le premier et construit en briques et moellons tandis que le premier est appareillé essentiellement en moellons. L'escalier actuel n'est pas celui d'origine (**fig. 12**) : il a été réinséré (UC 3.12/3.13) et un placard mural (**fig. 13**) en pierres de taille couvert par un linteau en bois a été aménagé par la même occasion. Le bouchage est en briques et parpaings.

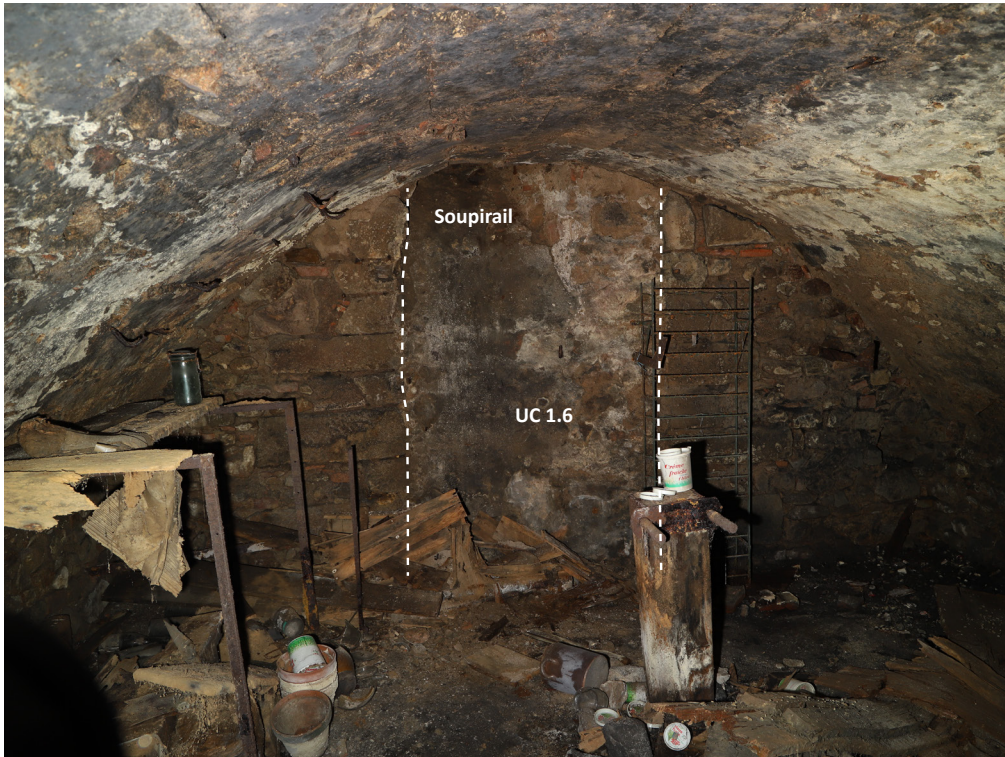


Fig. 10. Bouchage de la baie au centre de l'UM1.

© C. Couderc



Fig. 11. Soupirail de l'UM2.

© C. Couderc

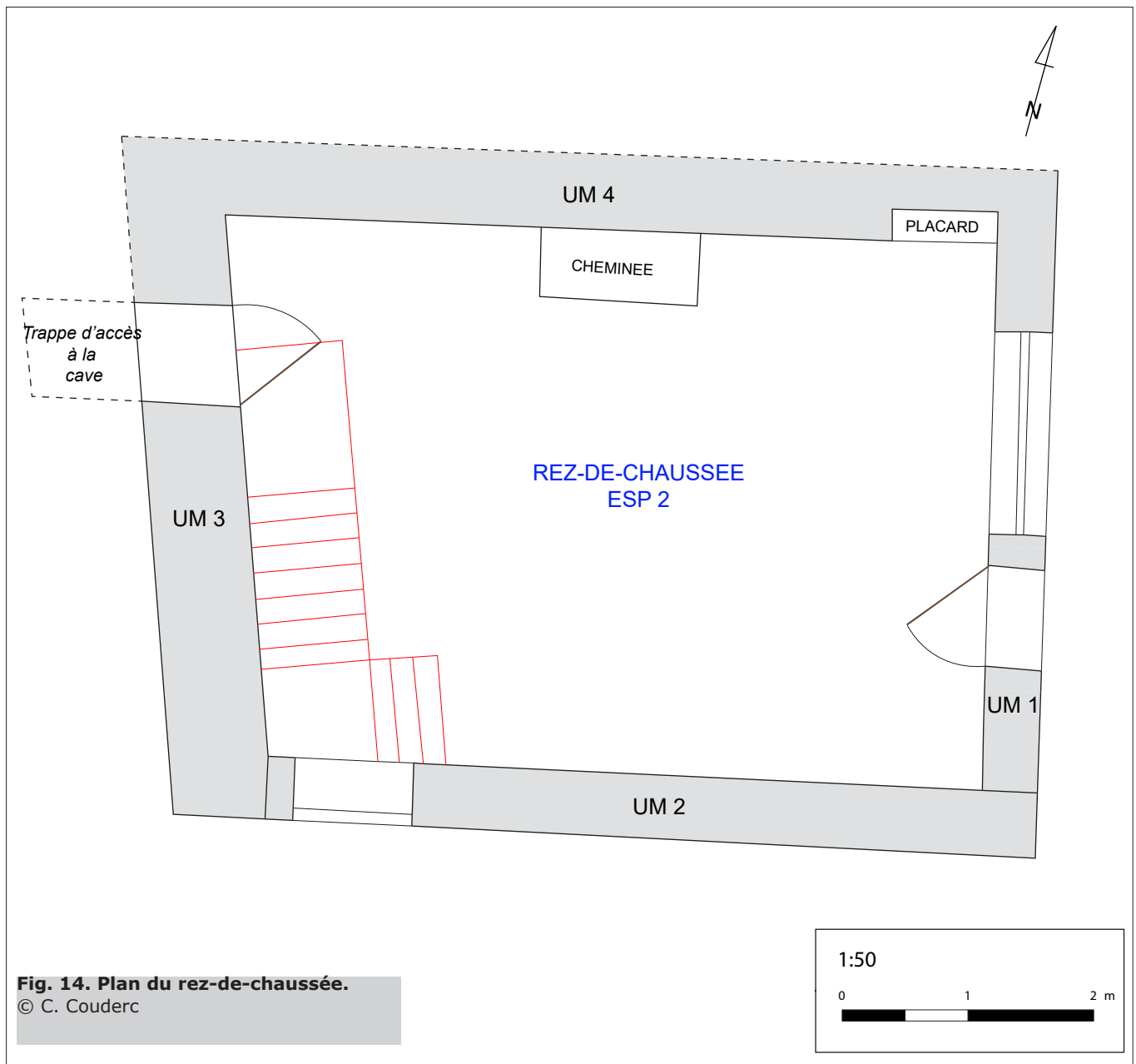


Fig. 12. Escalier d'accès à la cave.
© C. Couderc



Fig. 13. Placard mural situé à l'ouest de l'escalier.
© C. Couderc

III.2. Le rez-de-chaussée (fig. 14)



III.2.1. Un ensemble ouvrant sur la rue de la Vieille Halle

La pièce est couverte par un plafond en bois à solives apparentes. Ces dernières sont soutenues par une poutre de plancher aménagée dans l'UM 1 tandis qu'elles reposent, à l'ouest, sur une poutre de rive soutenue par des corbeaux profilés en doucine et réglets (**fig. 15**). Une trémie est visible dans la partie ouest du plafond et sert toujours aujourd'hui au passage de l'escalier desservant le premier étage.

Bien que les murs du rez-de-chaussée soient fortement remaniés, nous avons pu identifier plusieurs pans de maçonneries qui dateraient de la construction de la maison. Cette dernière présente un appareil (UC 2.1, 3.1 et 4.1) assez irrégulier en moellons de dimensions variables. Ils sont liés par des joints pleins de mortier beige comprenant des inclusions de petits graviers.

Les murs nord, est et ouest ne présentent pas d'éléments remarquables, contrairement au mur sud dans lequel deux ouvertures appartenant à cette phase ont pu être observées (**fig 16 et 17**). Une grande arcade surbaissée construite en belles pierres de taille ouvrait sur la rue de la Vieille Halle. À l'est de cette ouverture nous pouvons distinguer une porte dont les piédroits sont en pierres de taille contrairement au linteau qui est en bois.



Fig. 15. Détail des corbeaux.

© C. Couderc



Fig. 16. Relevé des matériaux de construction et UC: on peut distinguer dans l' UC2.1 une arcade et une porte.
(les plans à l'échelle figurent dans le volume 2 «planches» du rapport).
Relevé C. Couderc, DAO A. Tisserand



Fig. 17. Photographie des ouvertures de l'UM2.

© C. Couderc

Deux trous ménagés dans l'arcade sont bouchés par des petites pierres et briques (UC 2.15. et 2.16). L'arcade a ensuite été remaniée (UC 2.11) : les piédroits ainsi que la partie basse sont recoupés pour l'insertion de ce qui semble être un établi (UC 2.12) (**fig. 16**). Nous pouvons par ailleurs souligner que la retombée orientale de l'arc a été, à cette occasion, décalée. L'établi, aujourd'hui détruit, devait déborder à l'intérieur de la pièce : des grandes pierres de tailles et moellons disposés horizontalement reposent sur deux supports verticaux (**fig. 18**).



Fig. 18. Cliché de l'UM2 où l'on peut distinguer l'établi.

© C. Couderc

Il semblerait que le bouchage sous l'établi, au niveau du soupirail sud ait été ensuite remanié (UC 2.13/2.14) : cette construction est beaucoup plus légère et le mortier est très friable.

L'arcade centrale a été une première fois bouchée dans sa moitié orientale par des moellons et quelques briques liés par un mortier beige (UC 2.9). Puis, elle a été complètement fermée par des assises de moellons et briques liés par un mortier jaune (UC 2.10) (**fig. 16**).

III.2.2. La forge des XIX^e - XX^e siècles

La façade côté Grande rue Marchaux a été fortement remaniée comme nous le verrons dans la partie suivante. Une seule partie du mur, visible à l'extrémité sud, pourrait être plus ancienne (UC 1.4) (**fig. 19**) : cette petite maçonnerie est en briques liées par un mortier jaune-brun. L'appareil est totalement divergent par rapport aux UC 2.1, 3.1 et 4.1 identifiées comme appartenant au premier état de construction de la maison ; c'est pourquoi nous présumons que l'UC 1.4 est postérieure. Cette maçonnerie a par la suite été recouverte par deux enduits successifs (UC 1.3 et 1.2). Deux conduits en ciment sont insérés à l'extrémité nord du mur 3 (UC 3.7/3.8) (**fig. 20**).

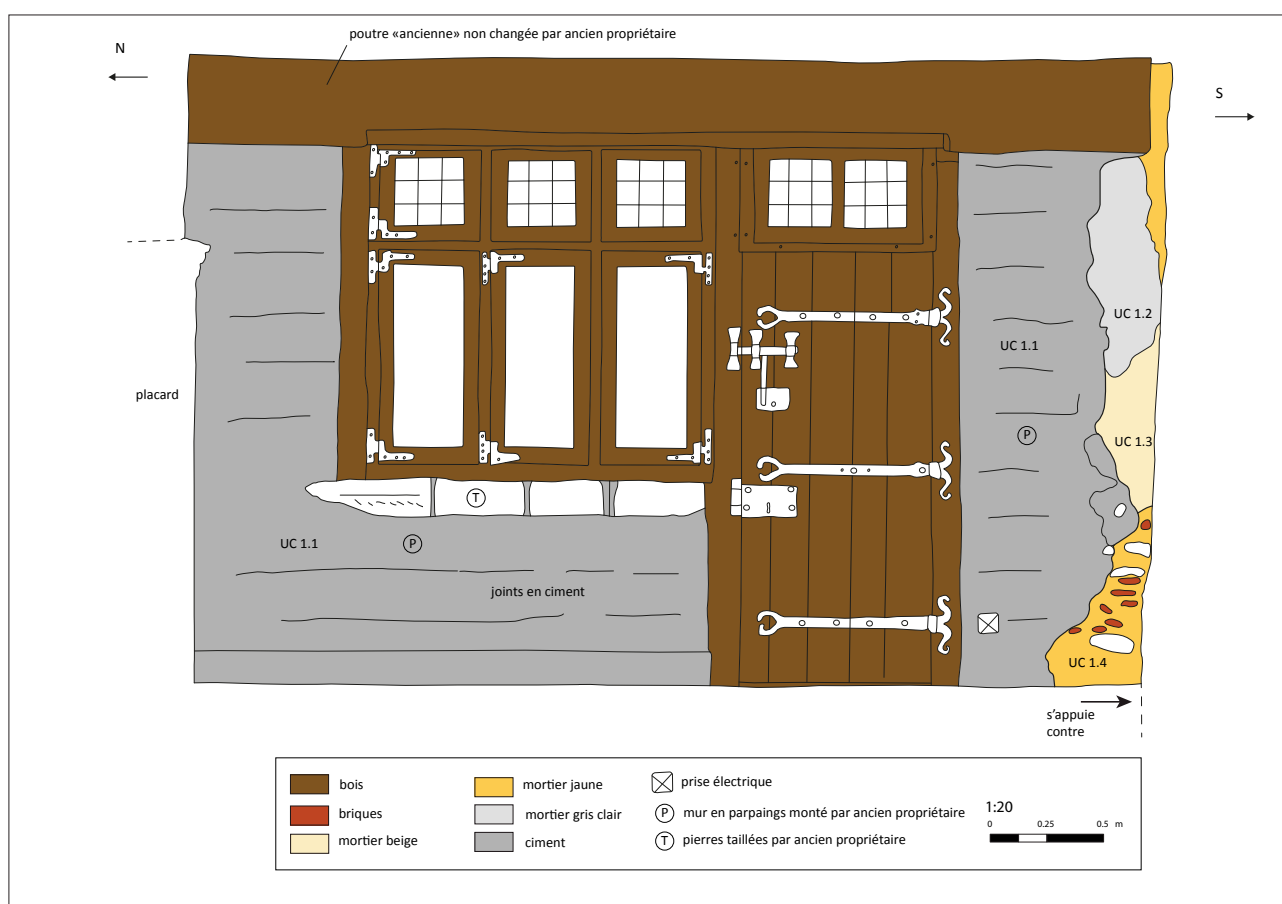


Fig. 19. Relevé des matériaux de construction et UC du mur est.

(les plans à l'échelle figurent dans le volume 2 «planches» du rapport).

Relevé C. Couderc, DAO A. Tisserand

La porte sud (**fig. 21**) pourrait avoir été bouchée (UC 2.8) au cours de cette période et le placard nord inséré (UC 4.5/4.6). Une césure verticale, difficilement identifiable, vient recouper l'UM 3 (UC 3.2/3.3) (**fig. 22**) dans sa moitié sud.

Deux trous (UC 2.2 et 2.6) sont réalisés en partie supérieure du mur 2 puis bouchés par des briques et moellons (UC 2.3 et 2.7) (**fig. 16**).

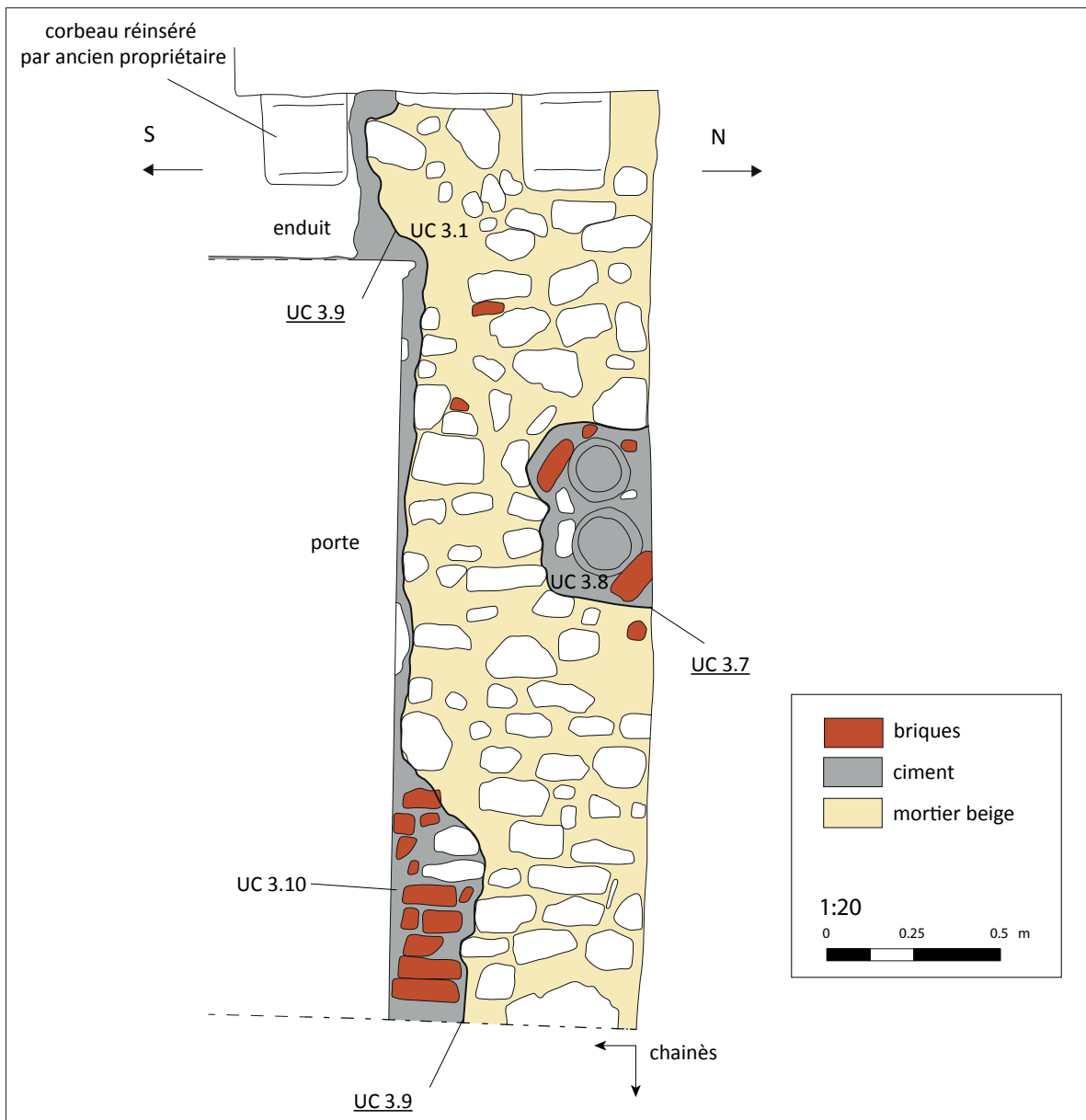


Fig. 20. Relevé des matériaux de construction et UC de l'extrémité nord de l'UM3.
Relevé C. Couderc, DAO A. Tisserand

Fig. 21. Bouchage de la porte de l'UM2.
© C. Couderc

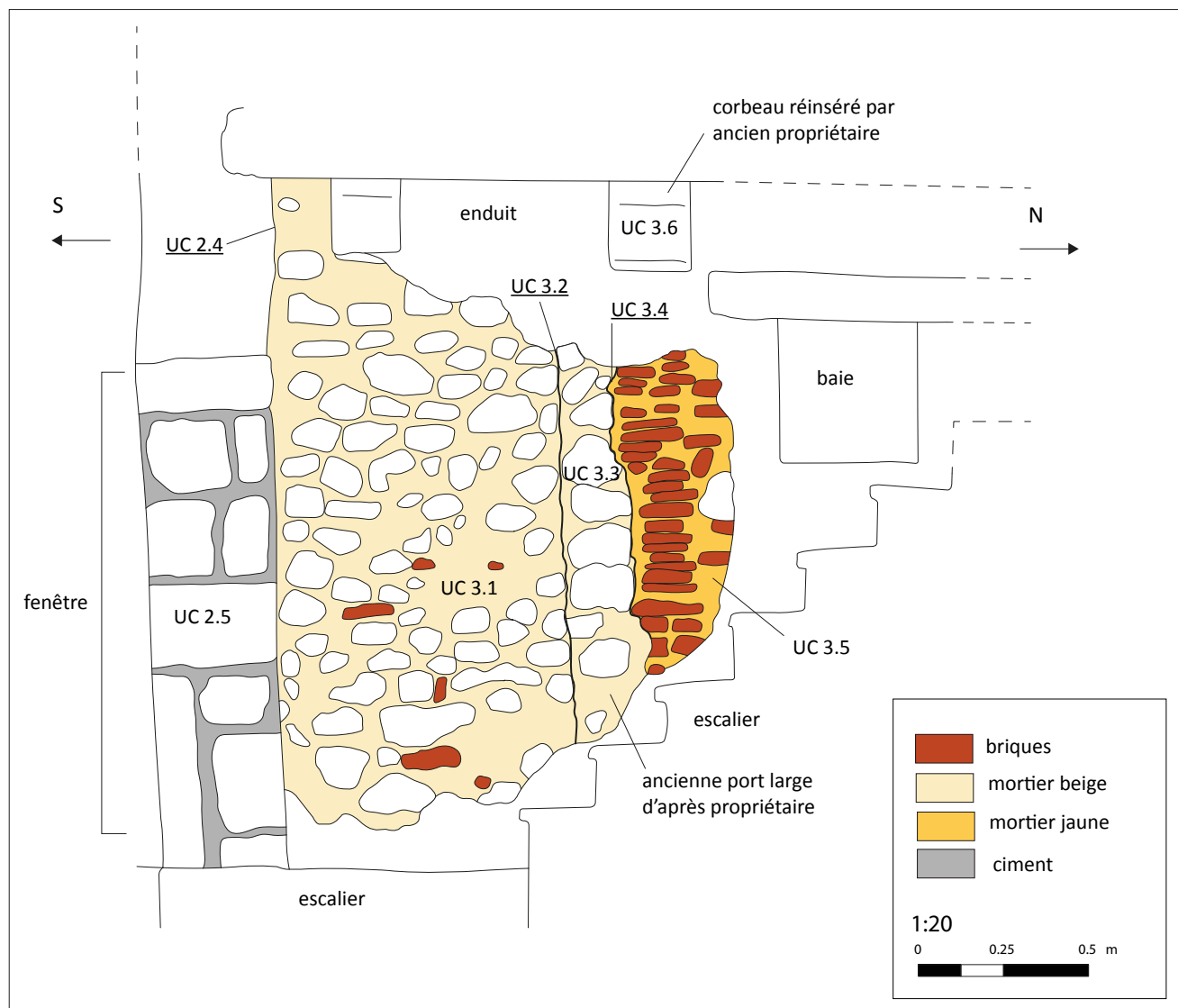


Fig. 22. Relevé des matériaux de construction et UC de l'extrémité sud de l'UM3.

Relevé C. Couderc, DAO A. Tisserand

Les plus importants remaniements de cette période sont situés sur le mur nord (**fig. 23**). En effet, toute la moitié occidentale semble avoir été reprise plusieurs fois ; les césures s'entrecroisent ce qui rend la lecture complexe. Un premier ensemble situé en partie basse du mur correspond à l'insertion d'une ouverture (UC 4.7/4.8) formée de blocs de pierres de taille. Nous ne disposons aujourd'hui que d'un seul piédroit. La partie supérieure du mur est recoupée pour l'insertion d'une maçonnerie composée de briques présentant des traces de chauffe (UC 4.9/4.10). Cette dernière, ainsi que la partie supérieure de l'ouverture UC 4.8, sont ensuite recoupées par une césure (UC 4.16) permettant l'aménagement d'une construction composite en moellons et briques (4.11) qui est elle-même coupée par la césure UC 4.14 correspondant à l'insertion de l'UC 4.15 composée de moellons et briques. Une petite reprise des joints par du plâtre est réalisée au niveau de l'UC 4.11. Enfin, l'ouverture formée des pierres de taille (UC 4.8) est comblée par des moellons et briques.

III.2.3. Des reprises contemporaines

Le mur oriental a été entièrement démonté et reconstruit (UC 4.17/4.18 ; UC 1.5/1.1) : il est en parpaings liés par du ciment (**fig. 24**). La cheminée située au centre de l'UM 4 a été réinsérée (UC 4.2, 4.3 et 4.4) : les césures recoupent les nombreux réaménagements décrits précédemment.

Une fenêtre, de facture très récente, a été réinsérée à l'extrémité ouest de l'UM 2 (**fig. 16**) (UC 2.4/2.5). Il semblerait que l'escalier soit contemporain de l'installation de cette fenêtre (**fig. 25**).

Une césure verticale (UC 3.4) difficilement caractérisable recoupe l'UC 3.3 et correspond à la construction d'une maçonnerie en briques (UC 3.5) (**fig. 22**).

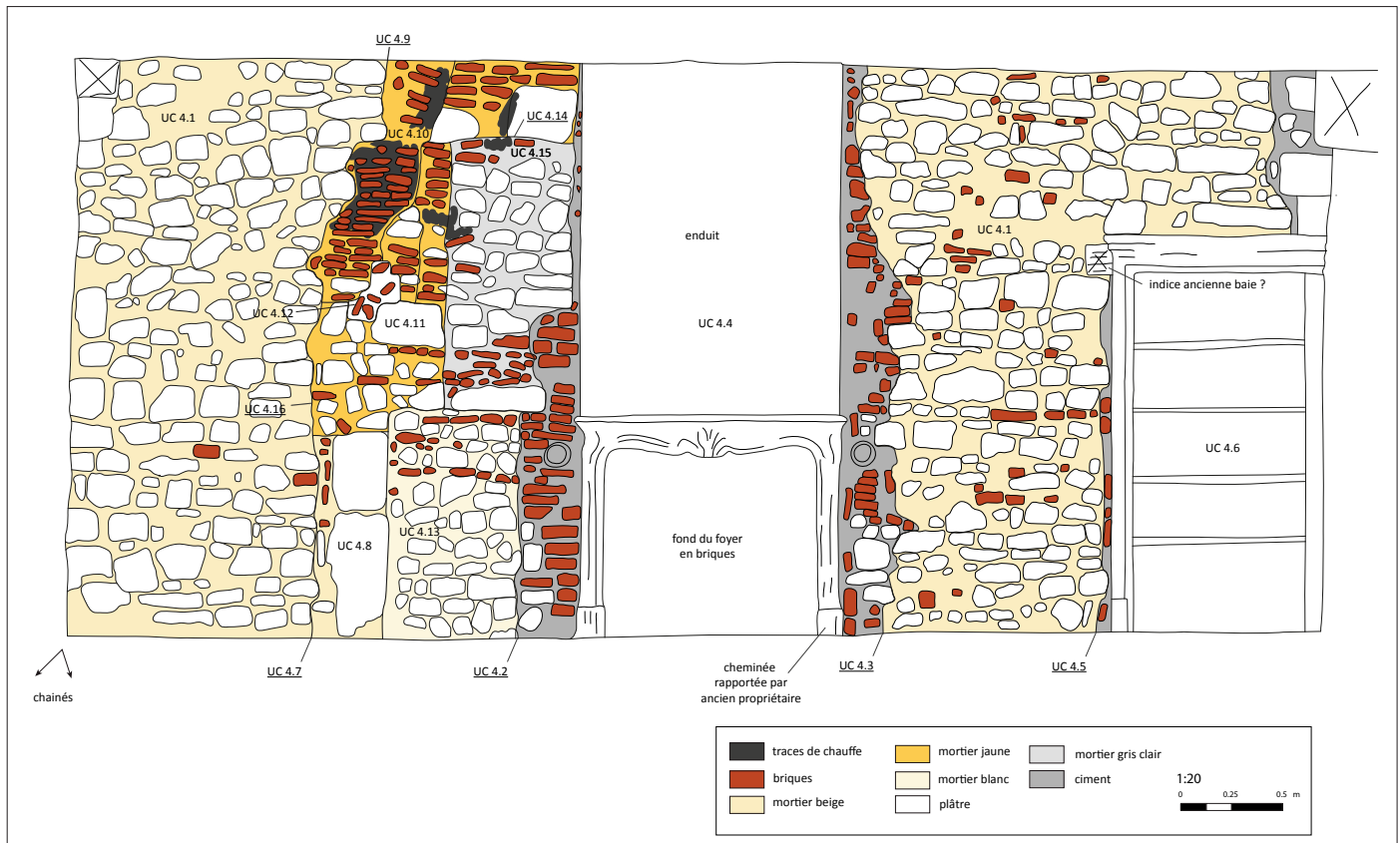


Fig. 23. Relevé des matériaux de construction et UC de l'UM4.

(les plans à l'échelle figurent dans le volume 2 «planches» du rapport).

Relevé C. Couderc, DAO A. Tisserand



Fig. 24. Mur en parpaing : UM1.

© C. Couderc



Fig. 25. Escalier desservant le premier étage.

© C. Couderc

III.3. Le premier étage (fig. 26)

III.3.1. Une porte bouchée

Les cloisonnements du premier étage sont postérieurs à la construction ; ce niveau ne devait disposer que d'une seule pièce comme au rez-de-chaussée. L'espace est plus grand qu'à l'étage sous-jacent étant donné que la maison présente un encorbellement. La façade à pans de bois pourrait dater de la fondation de la maison (fig. 27).

Les parements internes du premier étage n'ont pas été piquetés ; nous ne pouvons donc pas distinguer de possibles remaniements : par exemple nous ne savons pas si les portes aménagées dans le mur 3 datent de la construction de la maison ou non.

Pour autant, nous pouvons souligner que la cheminée (fig. 28) de l'UM 4 ainsi que la porte bouchée, qui sert aujourd'hui de placard mural, visible dans l'UM 2, paraissent de facture ancienne et pourraient appartenir à la phase de construction de la maison. La porte présente un encadrement en pierres de taille chanfreiné et des congés sont taillés en partie basse. (fig. 29)

L'espace est couvert par un plafond à solives apparentes (fig. 30). Ces dernières présentent des traces de clous sur toute leur longueur. Une trémie est ménagée dans l'angle sud-est de la pièce et devait permettre l'accès au comble.

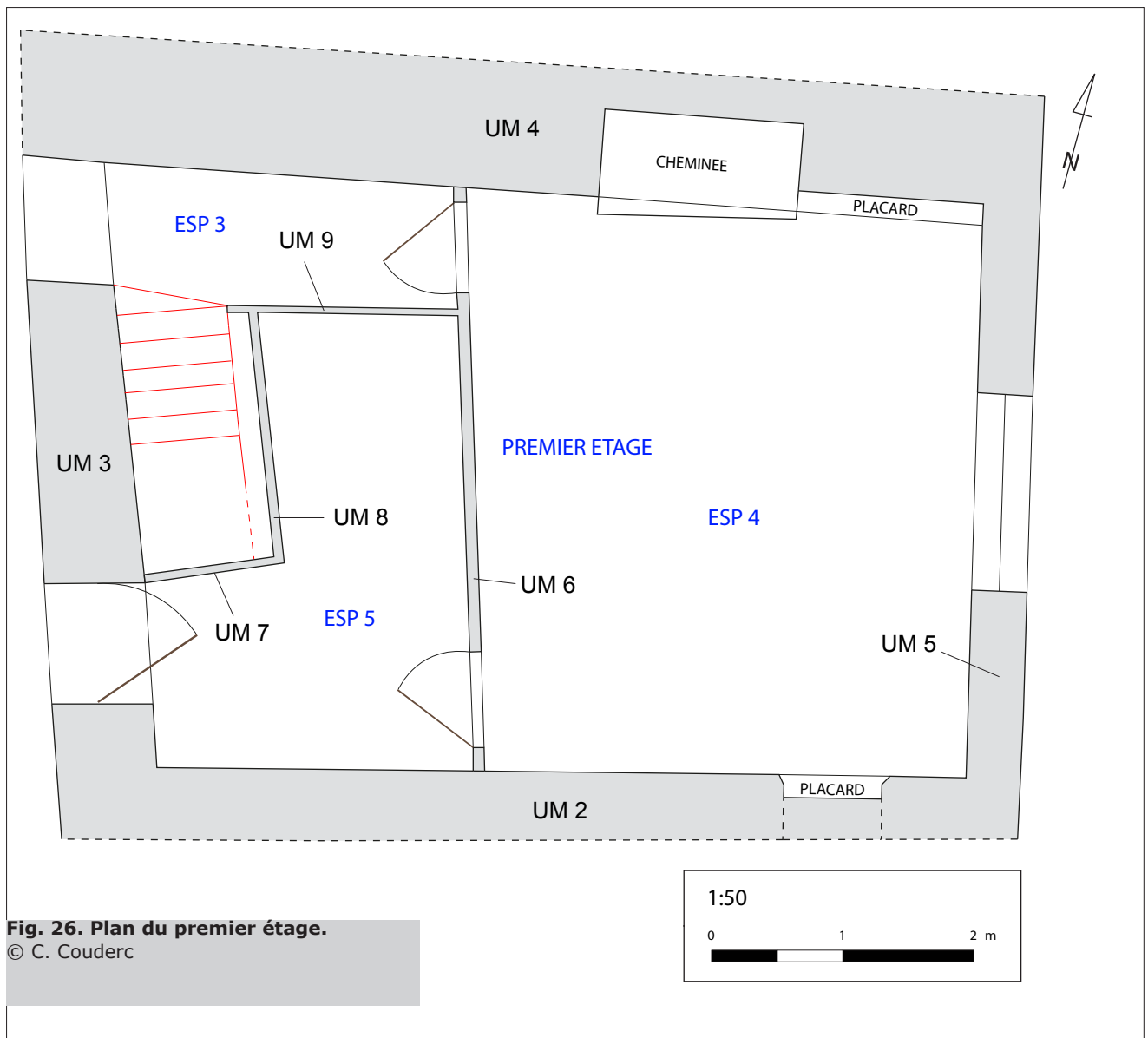


Fig. 27. Façade en pan-de-bois.
© C. Couderc



Fig. 28. Cheminée du premier étage.
© C. Couderc



Fig. 29. Placard mural correspondant à une porte bouchée dans l'UM2.
© C. Couderc



Détail des traces de clous

Détail de la trémie devant être ouverte
durant les travaux

Vue générale du plafond

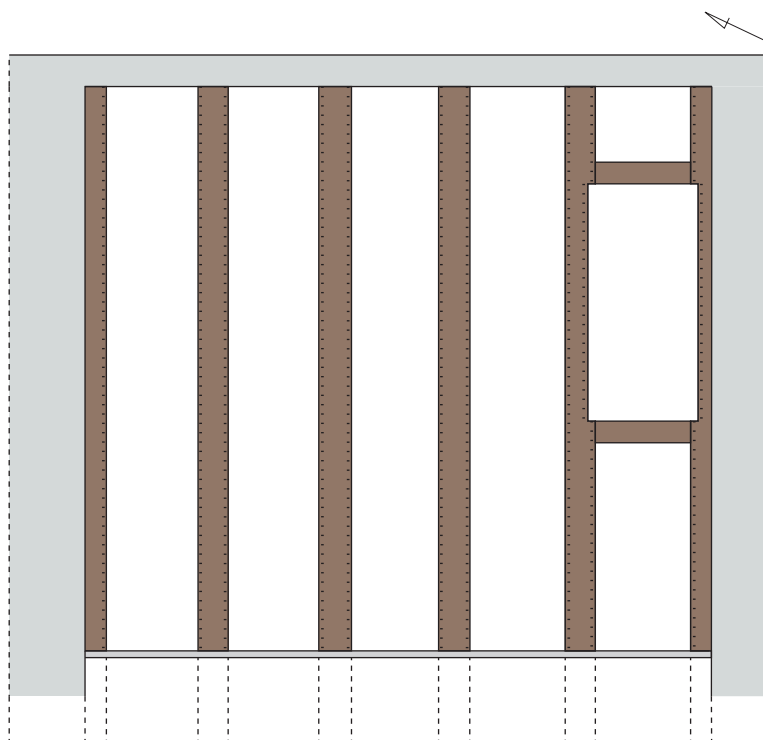
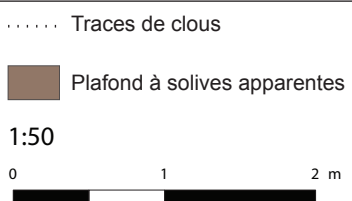


Fig. 30. Relevé du plafond à solives apparentes.
© C. Couderc



III.3.2. Des reprises contemporaines

Les UM 6 à 9 sont relativement fins et sont très certainement construits en briques. Le cloisonnement du premier étage et l'aménagement d'une cuisine seraient donc assez récents. (fig. 31)



Fig. 31. Vue générale du cloisonnement entre le salon et la cuisine.
© C. Couderc

III.4. Le comble (fig. 32)

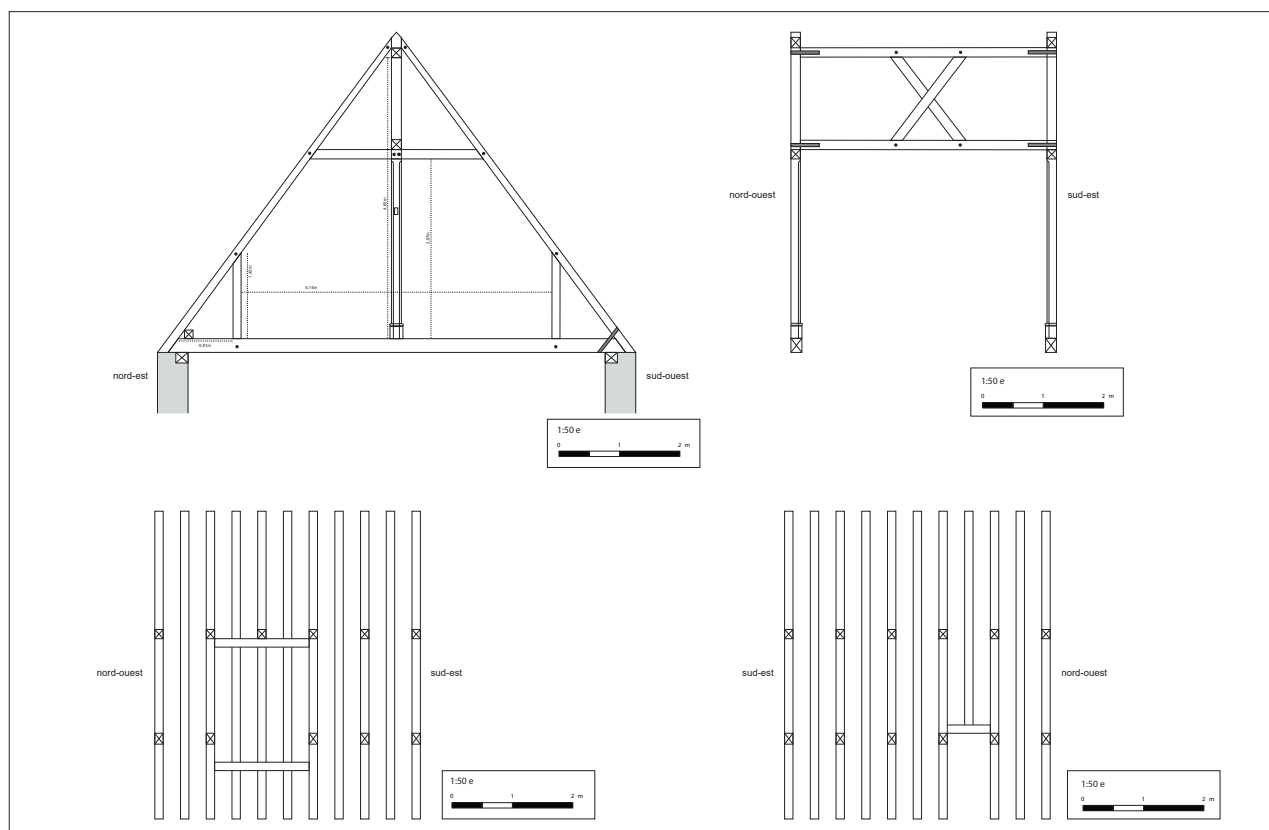


Fig. 32. Relevé schématique de la charpente.
(les plans à l'échelle figurent dans le volume 2 «planches» du rapport).
© C. Couderc

III.4.1. Une charpente du XVI^e siècle ?

La charpente est à chevrons formant fermes. Les arêtes des pièces de bois paraissent particulièrement anciennes. Nous avons pu repérer des traces de sciage de long (fig. 33). Une attention particulière a été apportée aux deux poinçons. La partie extérieure des poinçons s'appuyant sur les pignons est plane tandis que la partie intérieure est sculptée : les arêtes sont chanfreinées et moulurées (fig. 34).



Fig. 33. Traces de sciage de long.

© C. Couderc



Fig. 34. Poinçon sculpté.

© C. Couderc

III.4.2. Des bois remaniés et un pignon entièrement démonté

La charpente semble, par endroits, avoir été restaurée : certaines pièces de bois paraissent particulièrement récentes notamment la croix de Saint-André (fig. 35). La datation des reprises sera précisée par les analyses dendrochronologiques.

Le pignon sud a été entièrement détruit et remonté en parpaings par le propriétaire actuel : en effet, le déversement du mur était tel qu'il menaçait fortement de s'effondrer.

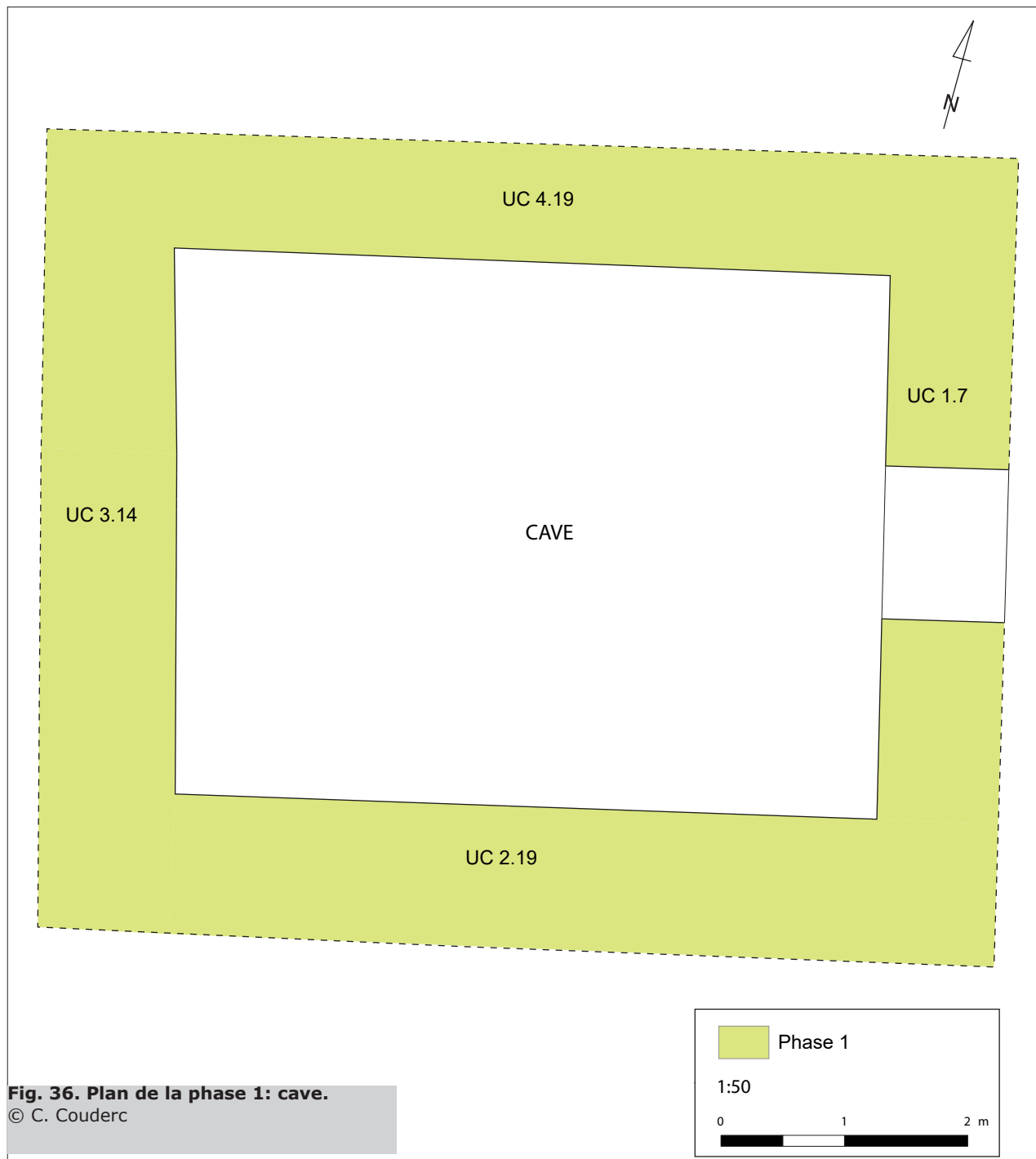


Fig. 35. Croix de St-André.

© C. Couderc

IV. Synthèse archéologique par phases

IV.1. Phase 1. Une cave antérieure au XIV^e siècle ? (fig. 36)



Les caves voûtées en berceau sont communes à Autun ; cette construction relativement « simple » pourrait à la fois dater du XIII^e siècle comme du XV^e siècle. Nous n'avons pas d'éléments remarquables permettant de préciser la date de fondation mais nous pouvons souligner qu'une rupture entre les techniques/appareils de la cave et du rez-de-chaussée est assez nette. En effet, les maçonneries de la cave présentent un appareil régulier de moellons ébauchés moyenne tandis qu'au rez-de-chaussée celui-ci est assez irrégulier en tout-venant. Aussi, tous les murs de la cave sont bien chaînés contrairement à ceux du rez-de-chaussée. Cette forte différence entre les murs de la cave et ceux du rez-de-chaussée pourrait appuyer l'hypothèse que cette dernière est antérieure aux élévations de la maison.

Une ouverture en pierres de taille perçait originellement le mur oriental de la cave : ce type d'ouverture peut

être observé dans plusieurs caves autunoises notamment celles de l'hôtel Rolin qui seraient antérieures au XV^e siècle. La baie correspondrait au passage d'un ancien escalier (fig. 37) ; l'accès se faisait donc vraisemblablement depuis la Grande rue Marchaux, comme la plupart des caves de cette rue.



Fig. 37. Escalier de la cave nord de l'hôtel Rolin.
© C. Couderc

IV.2. Phase 2. Une maison du XIV^e – XVI^e siècle (fig. 38)

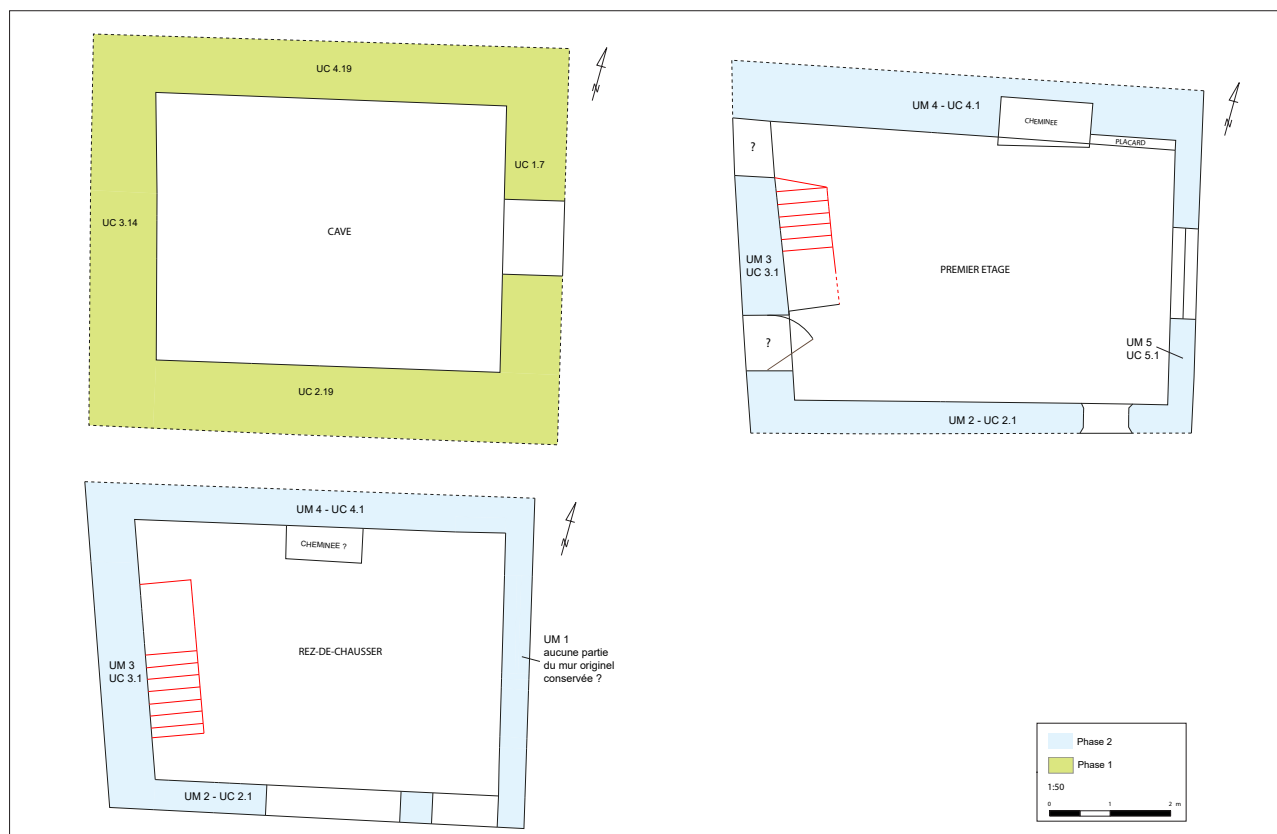


Fig. 38. Plan des différents niveaux de la maison: phase 2.
(les plans à l'échelle figurent dans le volume 2 «planches» du rapport).
© C. Couderc

La construction de la maison pourrait s'inscrire entre la fin du Moyen Âge et le début de l'époque moderne. Plusieurs maisons à encorbellement à Autun sont datées du XV^e siècle notamment celle du 7-9 rue Cocand ou encore celle située au 6 rue Dufraigne (**fig. 39 et 40**). La maison au 34 rue Dufraigne (**fig. 41**) présente par ailleurs des consoles semblables à celles visibles sur la maison du 23 grande rue Marchaux et est datée du XV^e siècle. Les niveaux sont séparés par des plafonds à solives apparentes : celui du rez-de-chaussée est notamment soutenu à l'ouest par des corbeaux profilés en doucine et réglets. Ce type de corbeau a été observé dans plusieurs bâtisses d'Autun datées approximativement des XV^e-XVI^e siècles.



Fig. 39. Maison du 7-9 rue Cocand.
© C. Couderc



Fig. 40. Maison au 6 rue Dufraigne.
© C. Couderc



Fig. 41. Maison du 34 rue Dufraigne.
© C. Couderc

Le premier étage est couvert par un plafond à solives apparentes sur lesquelles nous avons pu remarquer la présence de traces de clous. Cela pourrait correspondre à un décor mouluré cloué. Ce système d'ornement est fréquent aux XIV^e – XVI^e siècles et peut être plus ou moins sophistiqué (**fig. 42**).

La charpente fournit également un bon élément de datation : la morphologie générale de cette dernière à chevrons formant fermes, les arêtes des pièces de bois, l'attention particulière apportée aux poinçons sculptés nous permettent de la dater approximativement du XVI^e siècle. Cette datation est proposée à partir de comparaisons avec plusieurs charpentes datées de cette période notamment celle de l'Église Saint-Gildard de Longuesse (**fig. 43**) ou encore celle de l'Hôtel de François Brachet, dit de la Vieille-Intendance situé au 24-28 rue de la Bretonnerie à Orléans (**fig. 44**).

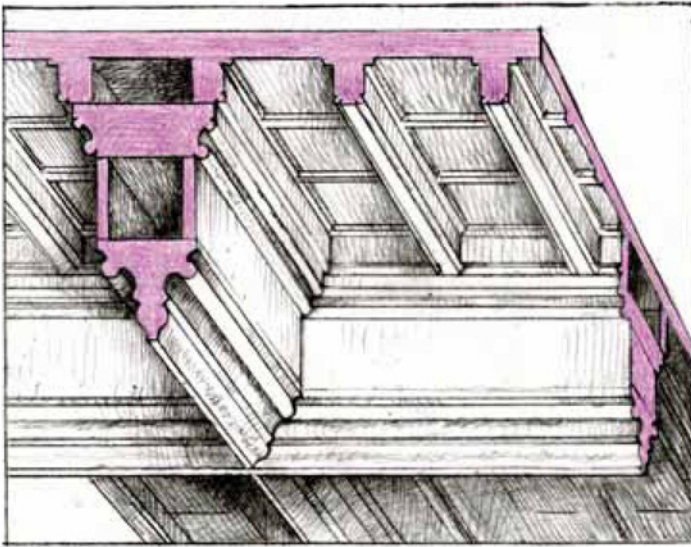


Fig. 42. Exemple de plafond à décor cloué: loge de Jacques Coeur.

© B. Sournia



Fig. 43. Charpente de l'église St-Gildard de Longuesse: XVI^{ème} s.

© F. Epaud



Fig. 44. Charpente de l'hôtel François Brachet à Orléans.
© C. Alix, J. Noblet

Photo C. Alix/J. Noblet

Seul l'UM 2 nous fournit quelques éléments permettant d'approcher la morphologie de cette maison (**fig. 45**). Les ouvertures donnant sur la rue de la Vieille Halle notamment l'arcade centrale nous informe sur la fonction que pouvait revêtir le rez-de-chaussée. Cet étage est, dans la plupart des maisons urbaines de cette période, dévolu au commerce et/ou à l'artisanat à l'image des maisons clunisoises (**fig. 46**). Rappelons que cette maison est située au cœur du quartier artisanal de la ville d'Autun et plus particulièrement à proximité immédiate de la grande halle de commerce qui était accessible depuis la rue de la Vieille Halle. Il n'est donc pas surprenant de trouver cette grande ouverture au centre de l'UM 2. Les deux trous ménagés dans l'arcade servaient probablement à l'encrage d'une ossature en bois permettant de fermer l'ouverture (**fig. 47**).

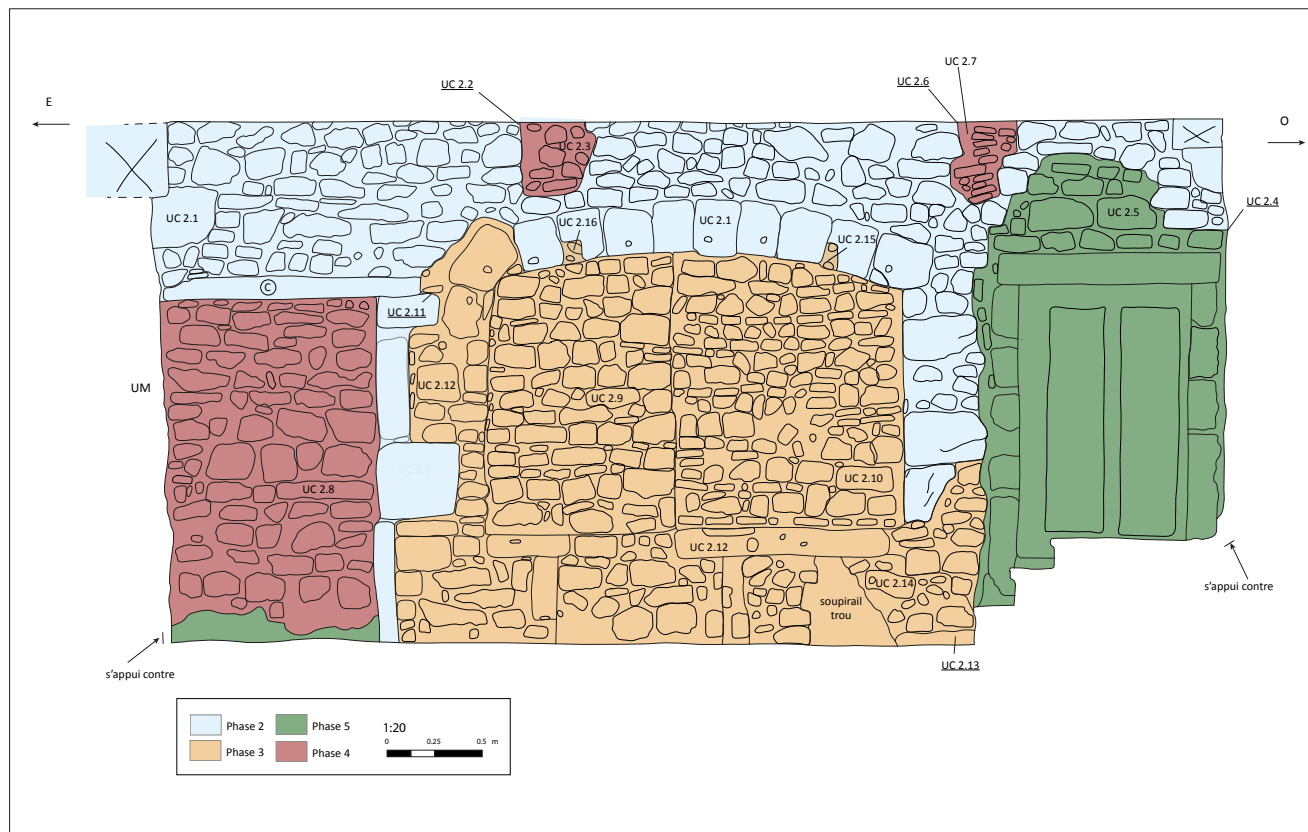


Fig. 45. Relevé des phases de construction de l'UM2.

(les plans à l'échelle figurent dans le volume 2 «planches» du rapport).
Relevé C. Couderc, DAO A. Tisserand



Fig. 46. Maison 12 rue d'Avril à Cluny.
© Wikipédia

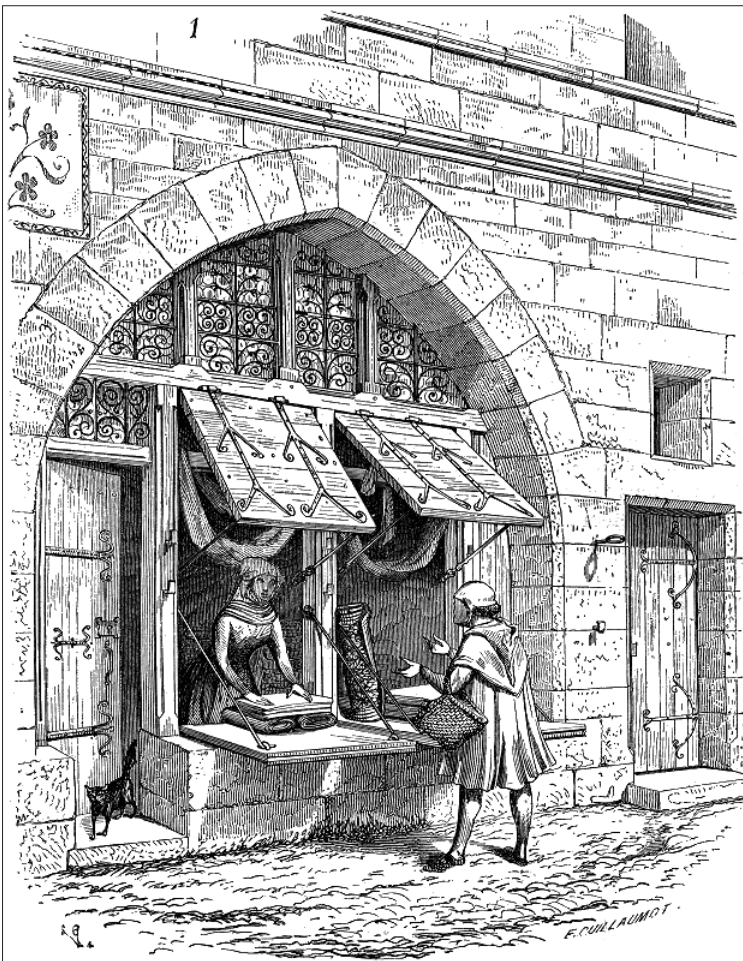


Fig. 47. Restitution d'une échoppe médiévale/moderne.
© Dictionnaire raisonné de l'architecture

Généralement, la porte cochère flanquant ces grandes arcades sert à accéder directement au premier étage dévolu à l'habitat. Ici, cela ne semble pas être le cas : la trémie ménagée dans le plafond où devait être situé l'escalier/échelle menant au premier étage est à l'opposé de la porte qui devait donc ouvrir sur le rez-de-chaussée. Notons qu'à cette période, les rentiers notifient que des maisons peuvent accueillir plusieurs familles : une rente peut porter uniquement sur une cave ou sur un niveau. La porte située à l'est de l'arcade peut être une simple ouverture menant au rez-de-chaussée ou un indice en faveur du fait que le rez-de-chaussée et l'étage ne soient pas occupés par les mêmes personnes.

Cette dernière hypothèse pourrait être appuyée par le fait qu'une porte perce l'UM 2 au premier étage (**fig. 48**). Elle présente un encadrement chanfreiné avec des congés : nous pouvons retrouver ce type d'ouverture dans plusieurs demeures à Autun notamment l'hôtel Rolin qui est daté du XV^e siècle. Cette porte pouvait ouvrir sur une galerie suspendue ou sur un escalier en bois permettant un accès direct au premier étage depuis la rue de la Vieille Halle.



Fig. 48. Vue de la porte bouchée au premier étage dans l'UM2.

© C. Couderc

La cheminée du premier étage ne semble pas avoir été reprise et pourrait dater de la fondation de la maison mais sans décaissage des enduits nous ne pouvons pas confirmer cet élément. D'après le propriétaire actuel, la cheminée qu'il a installée au rez-de-chaussée (**fig. 49**) a été branchée à un conduit déjà présent : peut-être avions-nous déjà une cheminée au rez-de-chaussée à cet emplacement dès la construction de la maison.



Fig. 49. Cheminée du rez-de-chaussée.

© C. Couderc

IV.3. Phase 3. Des reprises difficiles à dater (fig. 50)



Fig. 50. Plans des différents niveaux de la maison: phase 3.

(les plans à l'échelle figurent dans le volume 2 «planches» du rapport).

© C. Couderc

Les remaniements identifiés ne peuvent pas être datés précisément. Ils sont postérieurs à la construction de la maison et probablement antérieurs à la période d'occupation de la forge aux XIX^e – XX^e siècles.

L'arcade est reprise en partie basse (UC 2.11/2.12) mais doit toujours servir aux fonctions artisanales/commerciales du rez-de-chaussée étant donné qu'un établi est installé (fig. 18). Un soupirail est inséré dans l'UM 2 (UC 2.17/2.18) et un autre est installé au moment du bouchage de l'accès à la cave depuis la Grande rue Marchaux (UC 1.6) ; la cave est désormais desservie par un escalier situé à l'intérieur de la maison (UC 3.12/3.13) (fig. 51).

L'ouverture sur le soupirail sud depuis le rez-de-chaussée est par la suite remaniée (UC 2.13/2.14).

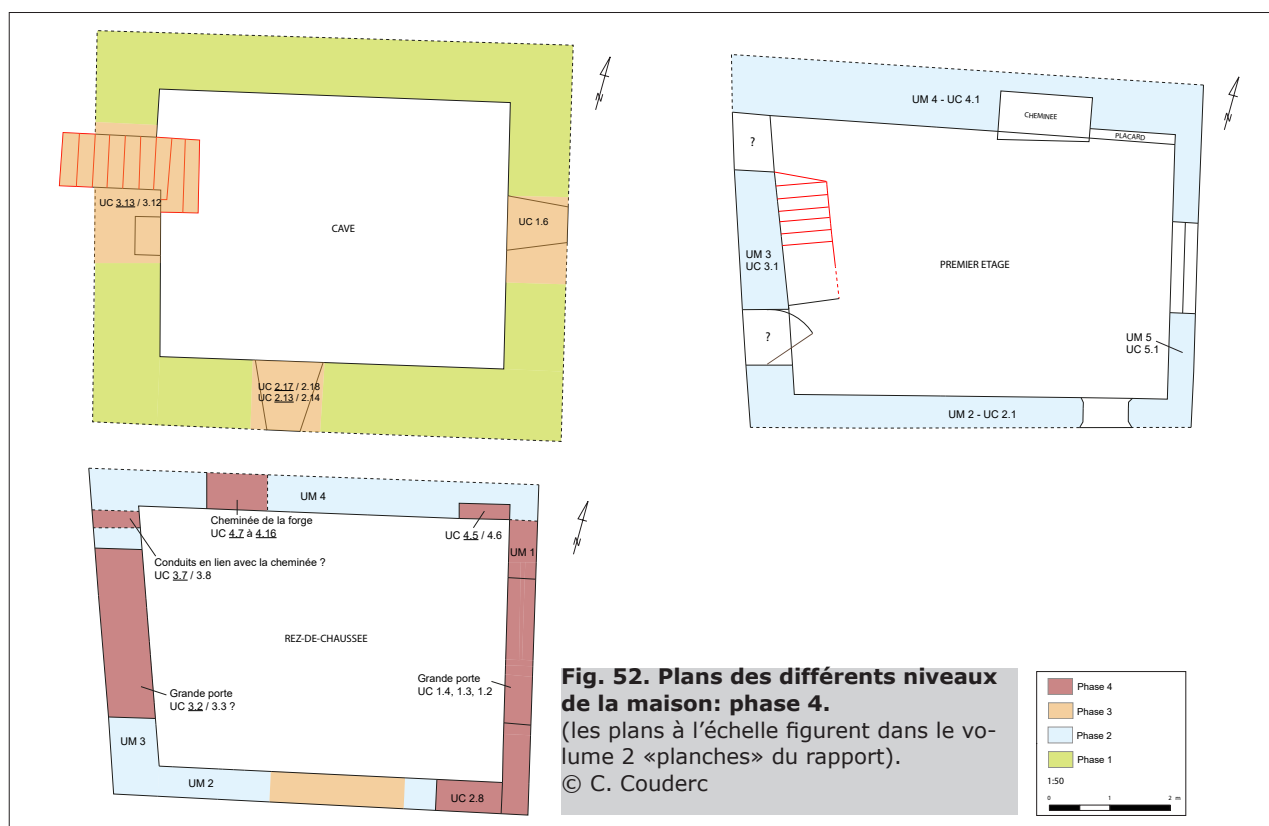
Admettons que les espaces ménagés dans l'arcade servaient à l'accroche d'une armature en bois ; celle-ci a dû être déposée et les trous sont bouchés (UC 2.15 et 2.16).



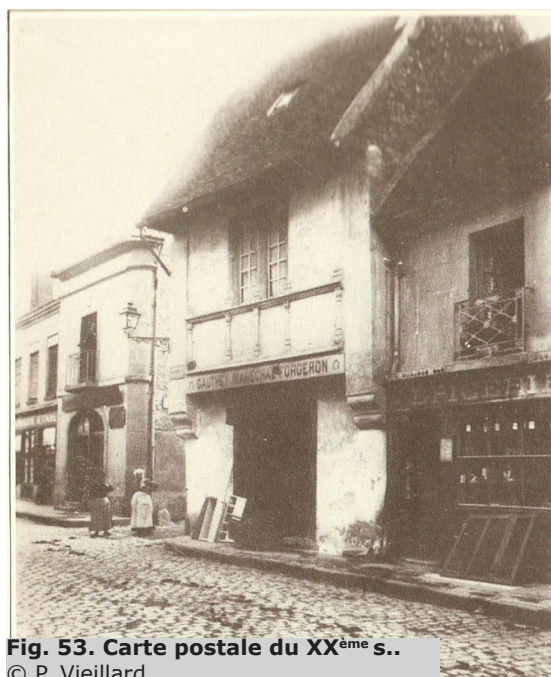
Fig. 51. Vue de l'escalier de la cave.

© C. Couderc

IV.4. Phase 4. La forge des XIX^e - XX^e siècles (fig. 52)



D'après deux anciennes photographies des XIX^e - XX^e siècles et les annuaires de Saône-et-Loire de 1884 à 1956, (fig. 53 et 54) nous savons que le rez-de-chaussée de la maison était occupé à cette période par une forge. Plusieurs aménagements peuvent être rattachés à cette industrie notamment les nombreux remaniements réalisés dans le mur nord (fig. 55). L'ouverture en pierres de taille réinsérée en partie basse du mur pourrait correspondre à un piédroit de manteau de cheminée (fig. 56) et ainsi fonctionner avec la maçonnerie en briques réinsérée en partie supérieure qui correspond vraisemblablement à un conduit de cheminée comme en témoigne les traces de chauffe visibles sur les briques. Les reprises successives (UC 4.16, 4.11, 4.14, 4.15, 4.12) pourraient correspondre à des réaménagements du conduit de cheminée. Les tuyaux en ciment insérés à l'extrémité nord du mur ouest servaient probablement à la ventilation de la cheminée. Cette dernière a finalement été comblée (UC 4.13).



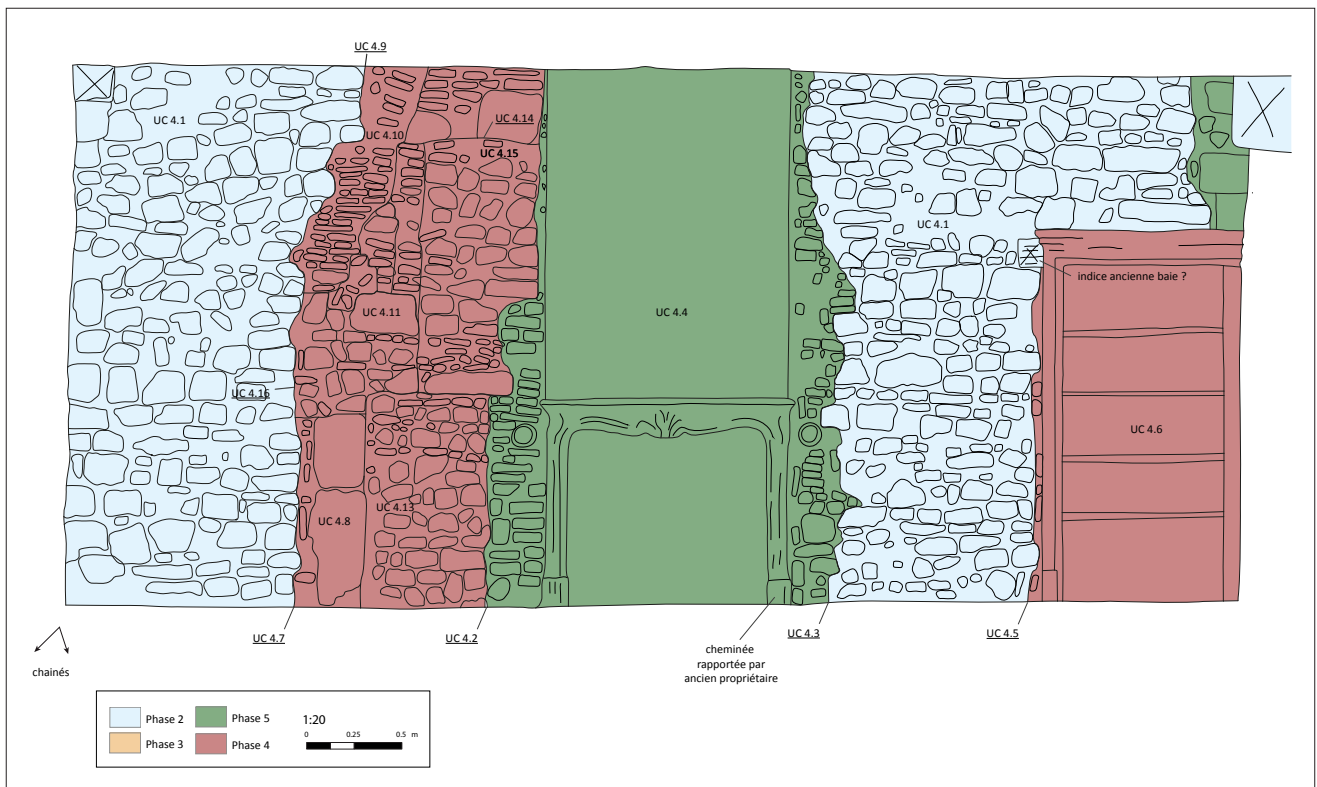


Fig. 55. Relevé des phases de construction de l'UM4.

(les plans à l'échelle figurent dans le volume 2 «planches» du rapport).
Relevé C. Couderc, DAO A. Tisserand

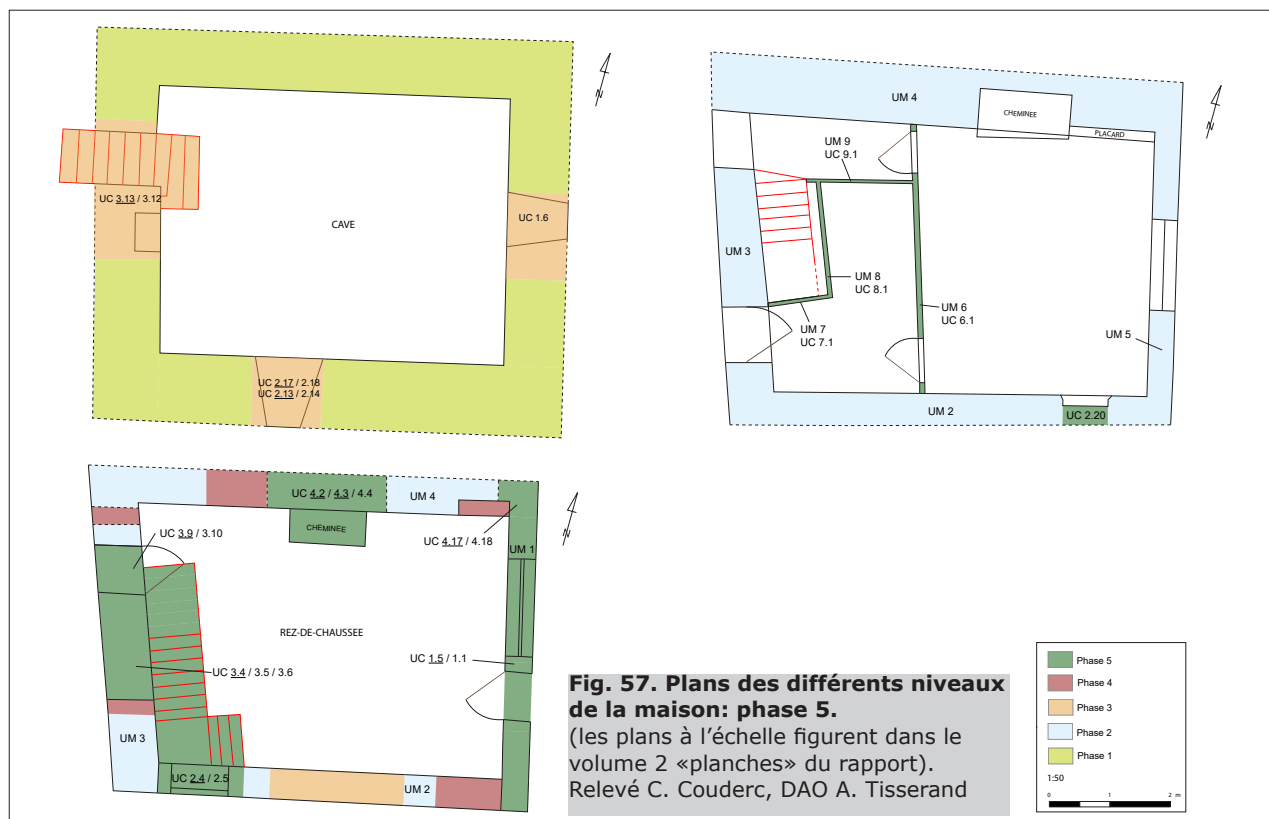


Fig. 56. Proposition de restitution d'une ancienne cheminée.

© C. Couderc

Aussi, tandis que la porte sud est bouchée (UC 2.8), une grande ouverture est visible sur les cartes postales et perce l'UM 1 (**fig. 53 et 54**). Cela correspond possiblement à la maçonnerie en briques (UC 1.4).

IV.5. Phase 5. Les réaménagements du XXI^e siècle (**fig. 57**)



Le propriétaire actuel a fortement modifié la maison. Le mur oriental a été entièrement reconstruit (UC 4.17/4.18 ; UC 1.5/1.1): il est en parpaings liés par du ciment (**fig. 58**). La cheminée (**fig. 59**) située au centre de l'UM 4 a été réinsérée (UC 4.2, 4.3 et 4.4) ; d'après Monsieur De Ganay, elle reprend tout de même l'ancien conduit de fumée (**fig. 55**).

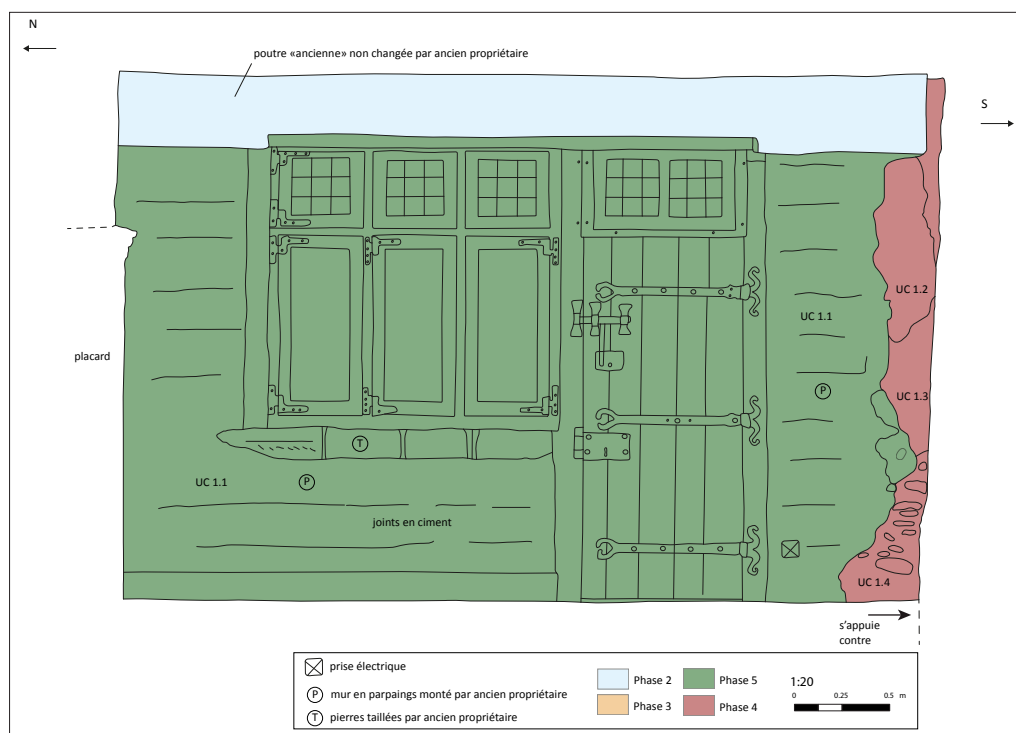




Fig. 59. Cheminée installée par M. de Ganay, propriétaire actuel.
© C. Couderc

Enfin, toujours d'après le témoignage de Monsieur De Ganay, au centre de l'UM 3 était située une grande ouverture qu'il a lui-même bouché lors de l'installation de l'escalier actuel (UC 3.4, 3.5 ?). C'est notamment à l'occasion de l'installation de l'escalier que la poutre de rive supportant le plafond a été recoupée et que deux des corbeaux la soutenant ont été décalés. La fenêtre réinsérée à l'extrémité ouest de l'UM 2 (UC 2.4/2.5) aurait été aménagée durant l'installation de l'escalier (fig. 60).

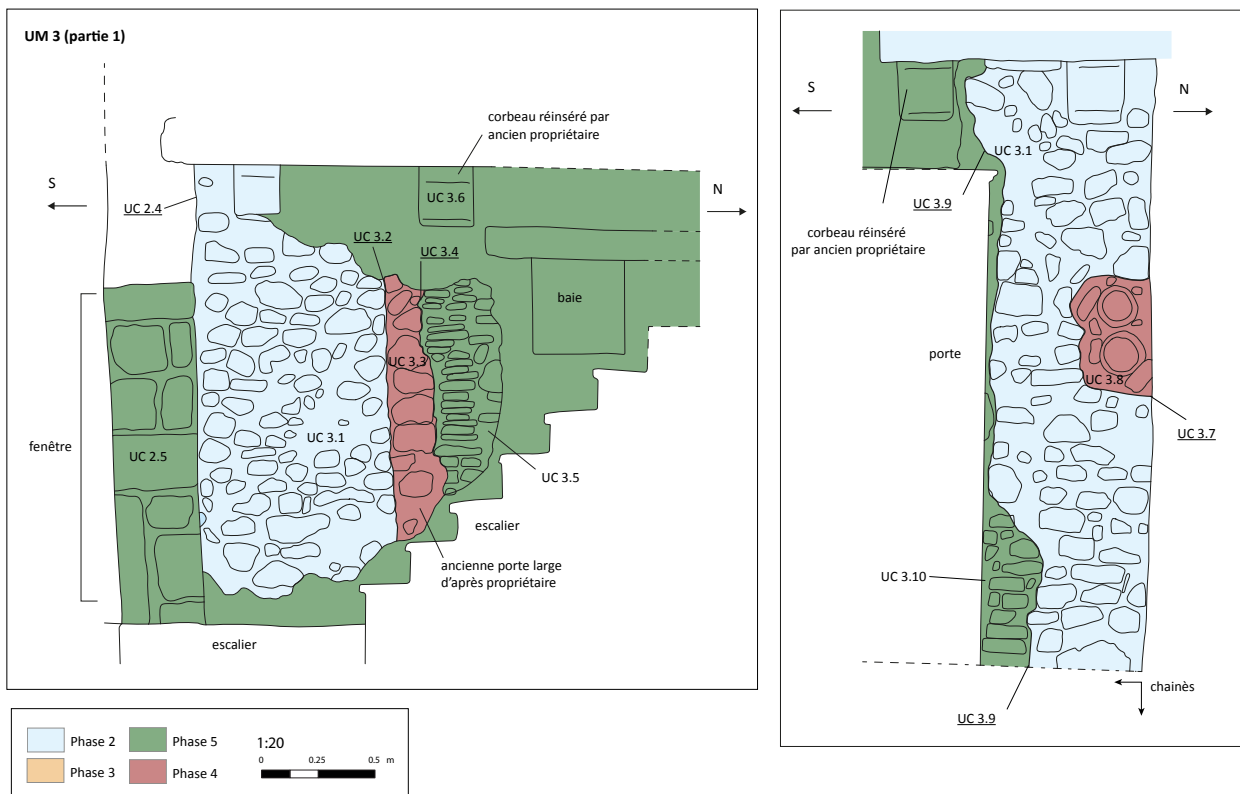


Fig. 60. Relevé des phases de construction de l'UM3 parties 1 et 2.
(les plans à l'échelle figurent dans le volume 2 «planches» du rapport).
Relevé C. Couderc, DAO A. Tisserand

CONCLUSION

Nous avons pu constater la maison du 23 Grande rue Marchaux présente une histoire complexe aujourd'hui imprégnée sur son bâti. Pour autant, le décroûtage des parements internes du rez-de-chaussée a permis d'approcher son organisation originelle. Cette bâtisse du XV^e – XVI^e siècle, installée sur une cave possiblement antérieure, présentait un rez-de-chaussée dévolu à l'artisanat et/ou au commerce. L'étude du premier étage reste, sans piquetage, assez floue ; la fonction de la porte bouchée dans le mur sud est mal cernée. La charpente semble dater du XVI^e siècle ; une étude dendrochronologique est en cours et nous apportera une datation précise.

Ce diagnostic d'archéologie du bâti est le premier réalisé sur une maison du quartier Marchaux. Il s'inscrit dans une démarche de revalorisation de ce secteur autunois, enclenchée par l'extension du plan de sauvegarde de la ville d'Autun. Les résultats de cette étude permettent de pressentir le potentiel d'un véritable programme de recherches sur les maisons médiévales/modernes d'Autun et notamment sur l'artisanat dans le quartier Marchaux.

Table des illustrations

Fig. 1. Localisation du diagnostic sur la carte géologique.	13
Fig. 2. Carte postale du XX ^{ème} s.	14
Fig. 3. Photographie du XX ^{ème} s.	14
Fig. 4. Extrait de l'annuaire de 1936.	15
Fig. 5. Agrandissement de l'annuaire.	15
Fig. 6. Vue générale du rez-de-chaussée après décroutage.	16
Fig. 7. Plan de la cave.	17
Fig. 8. Vue générale de la cave.	18
Fig. 9. Emprise de l'ouverture visible au centre de l'UM1.	18
Fig. 10. Bouchage de la baie au centre de l'UM1.	19
Fig. 11. Soupirlail de l'UM2.	19
Fig. 13. Placard mural situé à l'ouest de l'escalier.	20
Fig. 12. Escalier d'accès à la cave.	20
Fig. 14. Plan du rez-de-chaussée.	21
Fig. 15. Détail des corbeaux.	22
Fig. 16. Relevé des matériaux de construction et UC: on peut distinguer dans l' UC2.1 une arcade et une porte.	22
Fig. 17. Photographie des ouvertures de l'UM2.	23
Fig. 18. Cliché de l'UM2 où l'on peut distinguer l'établi.	23
Fig. 19. Relevé des matériaux de construction et UC du mur est.	24
Fig. 20. Relevé des matériaux de construction et UC de l'extrémité nord de l'UM3.	25
Fig. 21. Bouchage de la porte de l'UM2.	25
Fig. 22. Relevé des matériaux de construction et UC de l'extrémité sud de l'UM3.	26
Fig. 23. Relevé des matériaux de construction et UC de l'UM4.	27
Fig. 24. Mur en parpaing : UM1.	27
Fig. 25. Escalier desservant le premier étage.	28
Fig. 26. Plan du premier étage.	29
Fig. 27. Façade en pan-de-bois.	29
Fig. 28. Cheminée du premier étage.	30
Fig. 29. Placard mural correspondant à une porte bouchée dans l'UM2.	30
Fig. 30. Relevé du plafond à solives apparentes.	31
Fig. 31. Vue générale du cloisonnement entre le salon et la cuisine.	32

Fig. 32. Relevé schématique de la charpente.	32
Fig. 33. Traces de sciage de long.....	33
Fig. 34. Poinçon sculpté.	33
Fig. 35. Croix de St-André.....	33
Fig. 36. Plan de la phase 1: cave.....	34
Fig. 37. Escalier de la cave nord de l'hôtel Rolin.	35
Fig. 38. Plan des différents niveaux de la maison: phase 2.	35
Fig. 39. Maison du 7-9 rue Cocand.	36
Fig. 40. Maison au 6 rue Dufraigne.	36
Fig. 41. Maison du 34 rue Dufraigne.	36
Fig. 42. Exemple de plafond à décor cloué: loge de Jacques Coeur.....	37
Fig. 43. Charpente de l'église St-Gildard de Longuesse: XVI ^{ème} s.	37
Fig. 44. Charpente de l'hôtel François Brachet à Orléans.....	38
Fig. 45. Relevé des phases de construction de l'UM2.	38
Fig. 46. Maison 12 rue d'Avril à Cluny.	39
Fig. 47. Restitution d'une échoppe médiévale/moderne.	39
Fig. 48. Vue de la porte bouchée au premier étage dans l'UM2.....	40
Fig. 49. Cheminée du rez-de-chaussée.	40
Fig. 50. Plans des différents niveaux de la maison: phase 3.	41
Fig. 51. Vue de l'escalier de la cave.....	41
Fig. 52. Plans des différents niveaux de la maison: phase 4.	42
Fig. 53. Carte postale du XX ^{ème} s..	42
Fig. 54. Photographie du XX ^{ème} s.....	42
Fig. 55. Relevé des phases de construction de l'UM4.	43
Fig. 56. Proposition de restitution d'une ancienne cheminée.....	43
Fig. 57. Plans des différents niveaux de la maison: phase 5.	44
Fig. 58. Relevé des phases de construction de l'UM1.	44
Fig. 59. Cheminée installée par M. de Ganay, propriétaire actuel.....	45
Fig. 60. Relevé des phases de construction de l'UM3 parties 1 et 2.	45

2021.8 23, GRANDE RUE MARCHAUX - UNE MAISON À PAN DE BOIS AU CŒUR DU QUARTIER MARCHAUX À AUTUN

Annexes

Annexe 1. Inventaires et description archéologique détaillée

1.1. Inventaires des structures

Tableau d'inventaire des espaces

N° ESPACE	DESCRIPTION	NIVEAU	DIMENSIONS	Nbre Fenêtres	Nbre Portes	Type de couverture	Type de sol
ESP 1	Cave	-1	L. 5,68m ; l. 4,42m ; h. 2,10m	2	1	voûte en berceau	terre battue
ESP 2	rez-de-chaussée	0	L. 6,25m ; l. 4,37m ; h. 3m	2	2	plancher	tomettes
ESP 3	1er étage - couloir	1	L. 2,72m ; l. 0,96m ; h. 2,90m	0	2	plafond peint	parquet
ESP 4	1er étage - salon	1	L. 4,24m ; l. 3,66m ; h. 3,29m	1	2	plancher	parquet
ESP 5	1er étage - cuisine	1	L. 3,51m ; l. 2,39m ; h. 2,90m	0	2	plafond peint	carrelage
ESP 6	combles	2	L. 6,80m ; l. 4,40m ; h. 4,65m	1	0	charpente	laine de verre

Tableau d'inventaire des UM

NUMERO	DESCRIPTION	L. (m)	ép. (m)	h. (m)	CHAÎNE A	S'APPUIE CONTRE	SERT D'APPUI A
UM 1	Mur est de la maison	RDC 4,37	0,44	RDC : 3		UM 2 et 4	
UM 2	Mur sud de la maison	RDC : 5,65 ; 1er : 6,25	0,5	RDC : 3 ; 1er : 3,29			UM 1, 3 et 6
UM 3	Mur ouest de la maison	RDC : 4,45 ; 1er : 4,65		RDC : 3 ; 1er : 3,29	UM 4	UM 2	UM 7
UM 4	Mur nord de la maison	RDC : 6,25 ; 1er : 6,70		RDC : 3 ; 1er : 3,29	UM 3		UM 1 et 6
UM 5	Mur est disposé sur l'encorbellement	4,2	0,4	3,29			
UM 6	Cloison de la cuisine	4,5	0,09	2,9		UM 2 et 4	
UM 7	Cloison de la cuisine	1,1	0,09	2,9		UM 3	
UM 8	Cloison de la cuisine	1,95	0,09	2,9			
UM 9	Cloison de la cuisine	1,85	0,09	2,9			

Tableau d'inventaire des UC

NUMERO UM	NUMERO UC	DESCRIPTION	DATATION
1	1.1	Mur en parpaing	Phase 5
1	1.2	Enduit	Phase 4
1	1.3	Enduit	Phase 4
1	1.4	Mur en briques	Phase 4
1	<u>1.5</u>	césure insertion mur parpaings	Phase 5
1	1.6	Bouchage ouverture cave	Phase 3
1	1.7	Mur de la cave	Phase 1
1	1.8	Bouchage soupirail	Phase 5
2	2.1	Mur en moellons	Phase 2
2	<u>2.2</u>	Trou dans la partie haute du mur au rez-de-chaussée	Phase 4
2	2.3	Bouchage trou dans la partie haute du mur au rez-de-chaussée	Phase 4
2	<u>2.4</u>	Insertion fenêtre	Phase 5
2	2.5	Fenêtre	Phase 5
2	<u>2.6</u>	Trou dans la partie haute du mur au rez-de-chaussée	Phase 4
2	2.7	Bouchage trou dans la partie haute du mur au rez-de-chaussée	Phase 4
2	2.8	Bouchage porte	Phase 4
2	2.9	Bouchage arcade moitié est	Phase 3
2	2.10	Bouchage arcade moitié ouest	Phase 3
2	<u>2.11</u>	Insertion établi	Phase 3
2	2.12	Etabli	Phase 3
2	<u>2.13</u>	Reprise soupirail	Phase 3
2	2.14	Soupirail repris	Phase 3
2	2.15	bouchage trou arcade	Phase 3
2	2.16	bouchage trou arcade	Phase 3
2	<u>2.17</u>	Insertion soupirail	Phase 3
2	2.18	Soupirail	Phase 3
2	2.19	Mur cave	Phase 1
2	2.20	bouchage porte 1er étage	Phase 5
2	<u>2.21</u>	Césure démontage pignon	Phase 5
2	2.22	Construction pignon en parpaings	Phase 5
3	3.1	Mur en moellons	Phase 2
3	<u>3.2</u>	Insertion porte ?	Phase 4
3	3.3	Porte ?	Phase 4
3	<u>3.4</u>	Césure reprise porte	Phase 5
3	3.5	Bouchage césure <u>3.4</u>	Phase 5
3	3.6	Corbeau déplacé par propriétaire	Phase 5

NUMERO UM	NUMERO UC	DESCRIPTION	DATATION
3	<u>3.7</u>	insertions conduits	Phase 4
3	3.8	Conduits en ciment	Phase 4
3	<u>3.9</u>	Insertion porte	Phase 5
3	3.10	Porte	Phase 5
3	3.11	Corbeau déplacé par propriétaire	Phase 5
3	<u>3.12</u>	Insertion escalier cave	Phase 3
3	3.13	Escalier cave	Phase 3
3	3.14	Mur cave	Phase 1
4	4.1	Mur en moellons	Phase 2
4	<u>4.2</u>	Césure cheminée	Phase 5
4	<u>4.3</u>	Césure cheminée	Phase 5
4	4.4	Cheminée	Phase 5
4	4.5	Insertion placard	Phase 4
4	4.6	Placard mural	Phase 4
4	<u>4.7</u>	Insertion cheminée?	Phase 4
4	4.8	Pierres de taille : manteau cheminée ?	Phase 4
4	<u>4.9</u>	Insertion conduit de fumées ?	Phase 4
4	4.10	Conduits de fumées ?	Phase 4
4	4.11	Maçonnerie en lien avec forge/cheminée ?	Phase 4
4	4.12	Maçonnerie en lien avec forge/cheminée ?	Phase 4
4	4.13	Maçonnerie en lien avec forge/cheminée ?	Phase 4
4	<u>4.14</u>	Césure cheminée ?	Phase 4
4	4.15	Maçonnerie en lien avec forge/cheminée ?	Phase 4
4	<u>4.16</u>	Césure recoupe cheminée	Phase 4
4	4.17	Insertion mur parpaings	Phase 5
4	4.18	Mur en parpaings	Phase 5
4	4.19	Mur cave	Phase 1
5	5.1	Mur sur encorbellement	Phase 2
6	6.1	Cloison fine	Phase 5
7	7.1	Cloison fine	Phase 5
8	8.1	Cloison fine	Phase 5
9	9.1	Cloison fine	Phase 5

1.2. Description archéologique détaillée

I. La façade

La façade de la maison du 23 Grande rue Marchaux est inscrite aux Monuments historiques par arrêté du 11 décembre 1944. Elle est en pan-de-bois et présente un encorbellement au niveau du 1er étage.

Deux consoles à double ressauts situées dans le prolongement des UM 02 et 04 encadrent la façade. La console sud a été restaurée plusieurs fois en fausse pierre en raison des frottements de certains véhicules sur l'angle de la maison.

Le rez-de-chaussée présente une porte en bois adossée au nord à un triplet de baies avec un encadrement en bois. L'ensemble du rez-de-chaussée a été repris par le propriétaire actuel. Une sablière de plancher en partie restaurée par le propriétaire actuel soutient les solives débordantes sur lequel repose l'encorbellement. L'UM 05 s'installe sur la sablière de chambrée supportée par les solives. Une croisée est visible au centre de l'UM 05 ; son encadrement en bois est sculpté. Quatre croix de Saint-André sont visibles ; elles sont séparées par des poteaux, potelets et une sablière formant appui de la fenêtre sculptés. Le linteau de la croisée est directement surmonté de la sablière de toit.

II. La cave

II.1. Plan et élévations

La pièce (ESP 1) présente un plan quadrangulaire et s'étend sous l'ensemble de la maison. Elle fait 5,68 m de longueur, 4,42 m de largeur et 2,10 m de hauteur au faite de la voûte. Les murs sont tous chaînés les uns aux autres.

II.2. Couvrement et sol

La cave est couverte par une voûte en berceau dont on peut encore observer les traces de coffrage. Le sol est en terre battue.

II.3. Ouvertures

II.3.1. Les portes

L'entrée se fait par le mur ouest (UM 3) par l'intermédiaire d'un escalier droit fermé par une trappe en bois. L'escalier mesure 2,28 m de longueur, 0,87 m de largeur à l'exception des trois dernières marches qui font 1,24 m de largeur.

L'ancien accès depuis la Grande rue Marchaux est aujourd'hui bouché.

II.3.2. Les fenêtres

Deux soupiraux sont visibles ; le premier est situé dans l'UM 01 et mesure 0,88 m de largeur pour 1 m de profondeur. Le second est dans l'UM 02 et fait 1,31 m de largeur et 1,61 m de profondeur.

II.4. Mise en œuvre

II.4.1. Lisibilité

Les parements sont intégralement visibles à l'exception de certaines parties camouflées par le mobilier présent (anciennes étagères, cuve contre l'UM 03...).

II.4.2. Technique de construction

Tous les murs (UM01 à 04) sont construits en moellons plus ou moins bien équarris liés par un mortier jaune comprenant des inclusions de graviers (UC 1.7, 2.19, 3.14 et 4.19). Les assises sont assez régulières. Nous pouvons constater la présence de belles pierres de taille dans l'UM01 : ces dernières délimitent une grande ouverture centrale qui aurait vraisemblablement été bouchée (UC 1.6) pour l'aménagement du soupirail. Ce dernier a par la suite été bouché par du ciment.

Le second soupirail, visible dans l'UM2, semblerait avoir été réinséré (UC 2.17/2.18) est construit en moellons ; la partie supérieure est en briques.

L'escalier actuel a été ménagé dans l'UM 03 ; une césure marque l'insertion de ce dernier (UC 3.12/3.13).

Un placard mural est visible au sud de l'escalier. Il est couvert par un linteau en bois et semble avoir été repris voir complètement aménagé lors de l'insertion de l'escalier : les césures n'ont pas été clairement repérées étant donné que ce placard est camouflé par une grande cuve métallique.

III. Le rez-de-chaussée

III.1. Plan et élévations

Le rez-de-chaussée (ESP 2) de la maison est constitué d'une seule pièce centrale de plan quadrangulaire qui fait 6,25 m de longueur, 4,37 m de largeur et 3 m de hauteur. Les UM 03 et 04 sont chaînés tandis que l'UM 02 sert d'appui aux murs 03 et 01. Le lien entre les UM 01 et 04 n'est pas visible.

III.2. Couvrement et sol

Le sol est en tomettes carrées (0,17 m de côté) et le plafond est à solives apparentes. Les poutres de rive sont soutenues par des corbeaux en pierre. La trémie où passe actuellement l'escalier est d'origine.

III.3. Ouvertures

III.3.1. Les portes

La porte d'entrée de la maison est visible dans l'UM01 ; elle ouvre sur la Grande rue Marchaux et mesure 0,84 m de largeur et 1,92 m de hauteur. Cette maison est actuellement reliée à la demeure du 21 rue de la Vieille Halle (maison située à l'arrière de la maison du 23 Grande rue Marchaux). Une porte en bois située dans le mur 03 permet la communication entre les deux maisons. Elle mesure 0,79 m de largeur sur 2,02 m de hauteur.

III.3.2. Les fenêtres

Une fenêtre couverte par un linteau en bois perce l'UM 02 et mesure 0,88 m de largeur sur 1,42 m de hauteur. Au nord de la porte d'entrée, dans l'UM 01, nous pouvons observer un triplet de baies strictement identiques dont l'encadrement est en bois. Elles mesurent toutes 0,44 m de largeur sur 0,94 m de hauteur.

III.4. Mise en œuvre

III.4.1. Lisibilité

Dans le cadre du diagnostic tous les parements intérieurs des maçonneries du rez-de-chaussée ont été décrouvés. Un enduit en béton a été retiré.

III.4.2. Technique de construction

Le sol de la pièce est en tomettes liées par des joints en ciment. Le plafond est à solives apparentes : les solives reposent sur une poutre de rive orientale soutenue par des corbeaux en pierre profilés en doucine et réglets et sur une sablière de plancher orientale prise dans la maçonnerie de l'UM01. Nous pouvons souligner que les pièces de bois présentent des traces de taille à la hache. L'escalier de facture récente, menant au premier étage s'installe dans une ancienne trémie.

Le mur nord-est (UM01) a été presque intégralement repris : une césure (UC 1.5) marque l'insertion d'une maçonnerie en parpaings liés par des joints en ciment (UC 1.1). Dans cet ensemble (UC 1.1) est ménagé une porte et un triplet de baies dont les encadrements sont en bois. L'appui du triplet est en belles pierres de taille de grès.

La césure UC 1.5 recoupe une maçonnerie (UC 1.4) constituée principalement de briques et pierres liées par des joints pleins de mortier jaune-brun. Cette dernière s'appuie contre l'UM 02 et est recouverte par un enduit en mortier gris (UC 1.3) lui-même recouvert d'un mortier de béton lisse (UC 1.2).

L'UM 02 est construit en moellons ébauchés liés par un mortier beige comprenant des inclusions de petits graviers (UC 2.1). Au centre de cette maçonnerie nous pouvons observer une arcade en pierres de taille présentant, sur certains blocs, des traces d'accroche de ferrures. A l'est de cette arcade, une porte en pierres de

taille, couverte par un linteau en bois ouvrait sur la rue de la Vieille Halle. Elle est bouchée (UC 2.8) par des moellons et briques liés par un mortier gris comprenant des gros graviers. Deux trous quadrangulaires ménagés dans l'arcade sont bouchés par des petites pierres et briques (UC 2.15 et 2.16).

L'UC 2.11, qui recoupe en partie basse l'arcade ainsi que ses piédroits, permet l'insertion d'un établi (UC 2.12). Il est disposé en partie basse de l'arcade et soutenu par deux supports verticaux. Le bouchage est en moellons et briques liés par un mortier beige-jaune. L'établi semble avoir été débordant à l'intérieur de la pièce : il paraît avoir été recoupé et nous pouvons souligner la présence d'accroches métalliques recoupées qui pouvaient correspondre à une armature pour renforcer la solidité de la structure.

Il est probable que le soupirail visible dans la cave sous-jacente dans l'UM 02 ait été inséré en même temps que l'installation de l'établi. Ce soupirail devait probablement être accessible depuis le rez-de-chaussée ; l'ouverture de ce dernier semble avoir été reprise comme en témoigne la césure UC 2.13 qui a par la suite été rebouchée (UC 2.14) par du tout-venant lié par un mortier jaune assez friable.

L'arcade centrale est bouchée en deux temps : la moitié orientale est bouchée en premier lieu par des moellons et des briques liés par un mortier beige. La moitié occidentale est ensuite comblée (UC 2.10) par des moellons et briques (la proportion de briques est beaucoup plus importante par rapport au premier bouchage) liés par un mortier jaune clair.

Deux césures (UC 2.2 et 2.6) recoupent l'UC 2.1 en partie haute du mur. Le premier trou est bouché par des petites pierres liées par du ciment (UC 2.3) ; le second est bouché par un amoncellement de briques liées par du mortier beige-jaune (UC 2.7). Dans la partie occidentale du mur, une fenêtre (UC 2.5) est réinsérée (UC 2.4). Les piédroits sont en pierres de taille tandis que le linteau est en bois.

L'UM 03 n'a pas été intégralement décroulé ; seules les extrémités nord et sud ont été piquetées. Dans la partie sud, nous pouvons constater que l'insertion de la fenêtre (UC 2.4/UC 2.5) a recoupé le chaînage qui pouvait exister entre les UM 02 et 03. Quatre corbeaux profilés en doucine et réglets soutiennent la poutre de rive qui a été recoupée dans sa partie centrale.

Une petite niche couverte par un linteau en bois est visible dans la montée de l'escalier.

L'UM 03 est construit (UC 3.1) en moellons et briques liés par un mortier beige-jaune. Une césure verticale (UC 3.2) recoupe cette maçonnerie dans sa partie sud ; elle est comblée par des moellons liés par un mortier beige (UC 3.3). L'UC 3.3 est recoupée au sud par une césure verticale (UC 3.4) comblée par des assises de briques liées par un mortier jaune (UC 3.5).

Dans la partie nord du mur, une grande césure verticale (UC 3.9) marque l'insertion d'une porte en bois et d'un des corbeaux qui soutient la poutre de rive.

Dans l'UC 3.1 sont insérés (UC 3.7) deux conduits en béton (UC 3.8) ; le bouchage autour des conduits est en petites pierres et briques liées par du ciment.

L'UM 04 est construit en moellons ébauchés plus ou moins bien assisés ; quelques briques sont visibles dans la maçonnerie. Les joints pleins sont en mortier beige-jaune comprenant des inclusions de graviers. L'angle orientale de l'UM 04 est recoupé (UC 4.17) par l'installation de l'UC 4.18 ; cette maçonnerie en parpaing est équivalente à l'UC 1.1.

La partie centrale du mur a été fortement remaniée. Des grands blocs de pierre de taille (UC 4.8) sont réinsérés (UC 4.7) en partie basse et devait délimiter une ouverture (placard, porte, cheminée ?). Les blocs sont liés par un mortier beige comprenant quelques graviers. En partie supérieure, une maçonnerie en briques (UC 4.10) présentant des traces de chauffe a été réinsérée (UC 4.9). Cette dernière, ainsi que les UC 4.8 et 4.1 sont recoupées par la césure UC 4.16 qui correspond à l'aménagement d'une maçonnerie (4.11) hétérogène en moellons et briques. Une petite zone de l'UC 4.11 a été rejointée par du plâtre (UC 4.12).

L'UC 4.11 est recoupé par la césure UC 4.14, comblée par des assises de moellons et briques liés par un mortier gris comprenant des cailloux. Les UC 4.8, 4.11 et 4.15 devait former une ouverture qui est ensuite bouchée par l'UC 4.13 formée de moellons et briques liés par du mortier blanc.

Enfin, la partie centrale du mur est recoupée par les UC 4.2 et 4.3 qui marquent l'insertion de la cheminée actuelle (UC 4.4). L'aménagement de la cheminée est en briques liées par du ciment ; nous pouvons noter la présence de deux conduits de part et d'autres de la cheminée. Le fond du foyer est en briques marquées par des traces chauffe. Le manteau de la cheminée est en marbre rosé et le conduit est enduit de peinture blanche (ce dernier n'a pas été décroulé).

IV. Le premier étage

IV.1. Plan et élévations

Le premier étage s'organise autour de 3 espaces : un palier (ESP 3), un salon (ESP 4) et une cuisine (ESP 5). L'ESP 3 est un espace quadrangulaire qui mesure 2,72 m de longueur, 1m de largeur et 2,90 m de hauteur. L'ESP 4 est quadrangulaire et fait 4,46 m de longueur, 3,96 m de largeur et 3,29 m de hauteur. Enfin, la cuisine s'organise selon un plan en L et mesure 3,51 m de longueur, 2,39 m de largeur et 2,90 m de hauteur. Tous les murs sont enduits en blanc. Les UM 6 à 9 sont particulièrement fins (0,09 m) ; ce sont des cloisons légères.

IV.2. Couvrement et sol

Le palier et le salon présentent un sol en parquet tandis que la cuisine dispose d'un sol en tomette hexagonale. Toutes les pièces sont couvertes par un plafond à solives apparentes à l'exception que seul le plafond du salon n'est pas enduit.

IV.3. Ouvertures

IV.3.1. Les portes

Deux portes sont visibles sur le palier : l'une mène à la maison située à l'arrière de la maison concernée par le diagnostic ; elle mesure 0,93 m de largeur et 2 m de hauteur. La seconde porte mène au salon et fait 0,70 m de largeur sur 2 m de hauteur.

Dans le salon nous pouvons observer trois portes dont une bouchée. La première est décrite plus haut et ouvre sur le palier. La seconde dessert la cuisine et mesure 0,75 m de largeur sur 2 m de hauteur. La troisième est bouchée et sert aujourd'hui de placard mural (son revers est visible sur la façade donnant sur la rue de la vieille halle) ; elle mesure 0,80 m de largeur et 2,10 m de hauteur.

Dans la cuisine, deux portes sont visibles : la première est décrite plus haut et mène au salon. La seconde ouvre sur un balcon et fait 0,98 m de largeur et 2 m de hauteur.

IV.3.2. Les fenêtres

Aucune fenêtre n'est visible sur le palier et dans la cuisine. Dans le salon, nous pouvons observer une croisée qui perce l'UM 01. Elle mesure 1,50 m de largeur et 1,75 m de hauteur.

IV.4. Mise en œuvre

IV.4.1. Lisibilité

Les maçonneries sont intégralement enduites ; les appareils des murs n'ont donc pas pu être observés. Seules des observations générales ont été réalisées : une attention particulière a été portée au plafond du salon car une trémie sera rouverte dans le cadre des travaux d'aménagement de l'édifice.

IV.4.2. Technique de construction

Au regard de la faible épaisseur des UM 6 à 9, nous pouvons présumer que ce sont des cloisons légères très certainement en briques. Les portes ainsi que les sols semblent de facture récente. Le placard mural visible dans l'UM 02 au niveau du salon correspond à une ancienne porte bouchée que nous pouvons également observer sur le pignon sud. Cette porte couverte par un linteau droit est en pierres de taille. Sur les deux faces, l'encadrement est chanfreiné et des congés sont visibles.

D'après les observations faites sur la façade côté Grande rue Marchaux, l'UM 05 repose sur un encorbellement supporté par des solives débordantes et il est construit en pan-de-bois (voir description partie « I. La façade »).

L'UM 4 présente, dans le salon, une cheminée dont les piédroits sont en pierres de taille. L'âtre est en briques réfractaires. A l'est de la cheminée, nous pouvons observer un grand placard en bois.

Le plafond à solives apparentes du salon présente une trémie dans l'angle sud-est de la pièce. Cette dernière fait 1,57 m de longueur et 0,73 m de largeur. Deux gros clous sont visibles dans les solives d'enchevêtrement : ils devaient peut-être supporter une échelle. L'espace entre les solives fait en moyenne 0,60 m, ces derniers font 0,20 m de largeur pour 3,73 m de longueur. Nous pouvons souligner que des lignes de trous de clous sont visibles sur toute la longueur des solives : ils servaient certainement à l'accroche d'un décor mouluré.

V. Le comble

V.1. Plan et élévations

Le comble s'organise selon un plan quadrangulaire. L'espace mesure 7,23 m de longueur, 4,24 m de largeur et 4,65 m de hauteur.

V.2. Couvrement et sol

Les solives sont apparentes à l'extrémité ouest de l'espace. Dans le reste de la pièce, elles sont recouvertes de planches, elles-mêmes couvertes par des lambourdes de parquet intercalées de laine de verre. L'espace est couvert par la charpente apparente.

V.3. Ouvertures

V.3.2. Les fenêtres

Une petite fenêtre en pierres de taille est aménagée dans le pignon sud. Elle mesure 0,50 m de largeur et 0,60 m de hauteur.

V.4. Mise en œuvre

V.4.1. Lisibilité

Le pignon nord est enduit par un mortier beige et du ciment. L'appareil est visible uniquement sur des fenêtres restreintes.

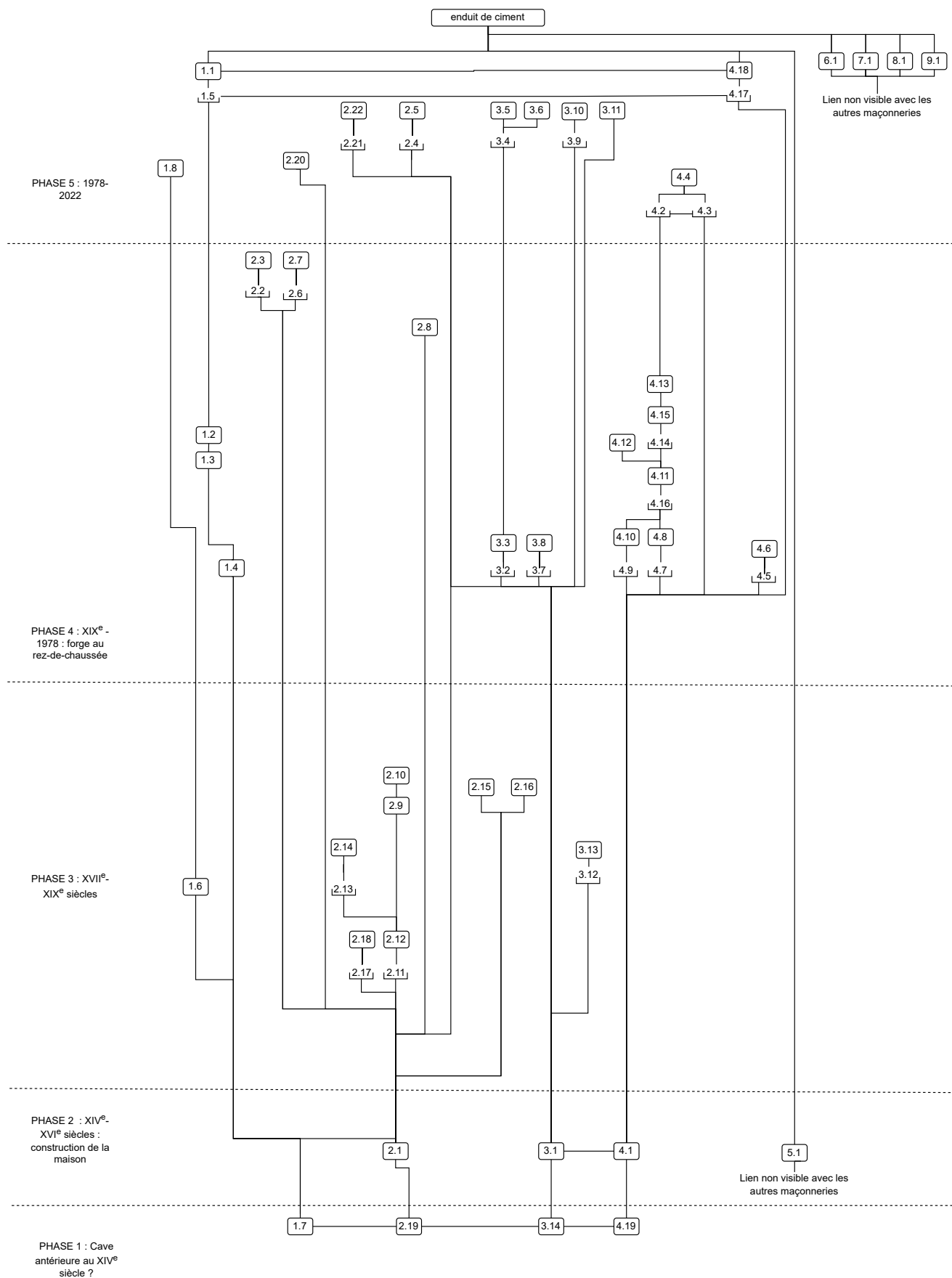
V.4.2. Technique de construction

Le pignon sud (UM 02) menaçait de s'effondrer en raison du déversement général de l'UM 02. Il a été entièrement détruit et reconstruit en parpaings liés par du ciment par le propriétaire actuel. Une fenêtre en pierres de taille a été ménagée dans cette maçonnerie.

La partie supérieure du pignon nord (UM 4) n'est pas recouverte par un enduit et laisse apparaître un appareil assisé en moellons. Le conduit de la cheminée est recouvert par du ciment.

La charpente est à chevron formant ferme. Quelques bois semblent avoir été repris ; la croix de Saint-André semble être d'une facture récente. Les deux poinçons sont chanfreinés d'un seul côté et devaient s'appuyer contre les pignons. Des traces de sciage de long peuvent être repérer sur certains chevrons.

Annexe 2. Diagramme stratigraphique



Annexe 3. Inventaires administratifs

3.1. Inventaire des clichés / lots de clichés photogrammétrie

DEPARTEMENT	Saône-et-Loire (71)		N° Prescription :	2021/570
COMMUNE	Autun		N° Désignation :	2022/20
CODE INSEE	71014		N° OA :	043715
LIEU-DIT	AR 110		RO :	C. Couderc
OPERATION	Diagnostic		OPERATEUR :	SAVA
DATE	17-28 janvier 2022			

N° Photos	Description	N° Espace
IMG 3404 à 3446	Photogrammétrie du mur nord-est	ESP 2
IMG 3447 à 3492	Photogrammétrie du mur sud-est	ESP 2
IMG 3493 à 3513	Photogrammétrie du mur sud-ouest partie 1	ESP 2
IMG 3514 à 3523	Photogrammétrie du mur sud-ouest partie 2	ESP 2
IMG 3524 à 3575	Photogrammétrie du mur nord-ouest	ESP 2
IMG 3576	Photo générale UM 1	ESP 2
IMG 3577	Photo générale UM 1	ESP 2
IMG 3578	Photo générale UM 2	ESP 2
IMG 3579	Photo générale UM 2	ESP 2
IMG 3580	Photo générale UM 3	ESP 2
IMG 3581	Photo générale UM 3	ESP 2
IMG 3582	Photo générale UM 3	ESP 2
IMG 3583	Photo générale UM 3	ESP 2
IMG 3584	Photo générale UM 4	ESP 2
IMG 3585	Photo générale UM 4	ESP 2
IMG 3586	Photo générale du rez-de-chaussée	ESP 2
IMG 3587	Photo générale du rez-de-chaussée	ESP 2
IMG 3588	Photo de détails corbeaux	ESP 2
IMG 3589	détails conduites en ciment UM 3	ESP 2
IMG 3590	détail du soupirail UM 2	ESP 2
IMG 3591	détail des tomettes du rez-de-chaussée	ESP 2
IMG 3592	détail des tomettes du rez-de-chaussée	ESP 2
IMG 3593	Photo générale couloir du 1er étage	ESP 3
IMG 3594	Photo générale couloir du 1er étage	ESP 3
IMG 3595	Photo générale salon 1er étage	ESP 4
IMG 3596	Photo générale salon 1er étage	ESP 4
IMG 3597	Photo générale salon 1er étage	ESP 4

N° Photos	Description	N° Espace
IMG 3598	Photo générale salon 1er étage	ESP 4
IMG 3599	Détail placard mural salon 1er étage	ESP 4
IMG 3600	Photo générale salon 1er étage	ESP 4
IMG 3601	Photo générale salon 1er étage	ESP 4
IMG 3602	Photo générale salon 1er étage	ESP 4
IMG 3603	Photo générale salon 1er étage	ESP 4
IMG 3604	Détail de la cheminée du 1er étage	ESP 4
IMG 3605	Plafond bois du 1er étage - salon	ESP 4
IMG 3606	Plafond bois du 1er étage - salon	ESP 4
IMG 3607	Plafond bois du 1er étage - salon	ESP 4
IMG 3608	Plafond bois du 1er étage - salon	ESP 4
IMG 3609	Plafond bois du 1er étage - salon	ESP 4
IMG 3610	photo générale de la cuisine du 1er étage	ESP 5
IMG 3611	photo générale de la cuisine du 1er étage	ESP 5
IMG 3612	photo générale de la cuisine du 1er étage	ESP 5
IMG 3613	photo générale de la cuisine du 1er étage	ESP 5
IMG 3614	photo générale de la cuisine du 1er étage	ESP 5
IMG 3615	Supprimé	-
IMG 3616	Supprimé	-
IMG 3617	Photo générale de la charpente	ESP 6
IMG 3618	Photo générale de la charpente	ESP 6
IMG 3619	Photo générale de la charpente	ESP 6
IMG 3620	Photo générale de la charpente	ESP 6
IMG 3621	Photo générale de la charpente	ESP 6
IMG 3622	Photo générale de la charpente	ESP 6
IMG 3623	Photo générale de la charpente	ESP 6
IMG 3624	Photo générale de la charpente	ESP 6
IMG 3625	Photo générale de la charpente	ESP 6
IMG 3626	Photo générale de la charpente	ESP 6
IMG 3627	Photo générale de la charpente	ESP 6
IMG 3628	Photo générale de la charpente	ESP 6
IMG 3629	Photo générale de la charpente	ESP 6
IMG 3630	Photo générale de la charpente	ESP 6
IMG 3631	Photo générale de la charpente	ESP 6
IMG 3632	Photo générale de la charpente	ESP 6
IMG 3633	Photo générale de la charpente	ESP 6
IMG 3634	Photo générale de la charpente	ESP 6
IMG 3635	Photo générale de la charpente	ESP 6
IMG 3636	Photo générale de la charpente	ESP 6
IMG 3637	Photo générale de la charpente	ESP 6
IMG 3638	Photo générale de la charpente	ESP 6
IMG 3639	Photo générale de la charpente	ESP 6
IMG 3640	Photo générale de la charpente	ESP 6

N° Photos	Description	N° Espace
IMG 3641	Photo générale de la charpente	ESP 6
IMG 3642	Photo générale de la charpente	ESP 6
IMG 3643	Photo générale de la charpente	ESP 6
IMG 3644	Photo générale de la charpente	ESP 6
IMG 3645	Photo générale de la charpente	ESP 6
IMG 3646	Photo générale de la charpente	ESP 6
IMG 3647	Photo générale de la charpente	ESP 6
IMG 3648	Photo générale de la charpente	ESP 6
IMG 3649	Photo générale de la charpente	ESP 6
IMG 3650	Photo générale de la charpente	ESP 6
IMG 3651	Photo générale de la charpente	ESP 6
IMG 3652	Photo générale de la charpente	ESP 6
IMG 3653	Photo générale de la charpente	ESP 6
IMG 3654	Photo générale de la charpente	ESP 6
IMG 3655	Photo générale de la charpente	ESP 6
IMG 3656	Photo générale de la charpente	ESP 6
IMG 3657	Photo générale de la charpente	ESP 6
IMG 3658	Photo générale de la charpente	ESP 6
IMG 3659	Photo générale de la cave	ESP 1
IMG 3660	Photo générale de la cave	ESP 1
IMG 3661	Photo générale de la cave	ESP 1
IMG 3662	Photo générale de la cave	ESP 1
IMG 3663	Photo générale de la cave	ESP 1
IMG 3664	Photo générale de la cave	ESP 1
IMG 3665	Photo générale de la cave	ESP 1
IMG 3666	Photo générale de la cave	ESP 1
IMG 3667	Photo générale de la cave	ESP 1
IMG 3668	Photo générale de la cave	ESP 1
IMG 3669	Photo générale de la cave	ESP 1
IMG 3670	Photo générale de la cave	ESP 1
IMG 3671	Photo générale de la cave	ESP 1
IMG 3672	Photo générale de la cave	ESP 1
IMG 3673	Photo générale de la cave	ESP 1
IMG 3674	Photo générale de la cave	ESP 1

3.2. Inventaire de la documentation graphique

DEPARTEMENT	Saône-et-Loire (71)		N° Prescription :	2021/570
COMMUNE	Autun		N° Désignation :	2022/20
CODE INSEE	71014		N° OA :	043715
LIEU-DIT	AR 110		RO :	C. Couderc
OPERATION	Diagnostic		OPERATEUR :	SAVA
DATE	17-28 janvier 2022			

CODE	NUMERO	DESCRIPTION	Echelle	Auteur	Support
G/043936/1	1	Relevé pierre à pierre UM 3 partie 1	1/20e	CC	Calque
G/043936/2	2	Relevé pierre à pierre UM 3 partie 2	1/20e	CC	Calque
G/043936/3	3	Relevé pierre à pierre UM 4	1/20e	CC	Calque
G/043936/4	4	Relevé pierre à pierre UM 2	1/20e	CC	Calque
G/043936/5	5	Relevé pierre à pierre UM 1	1/20e	CC	Calque
G/043936/6	6	Plan des niveaux	1/50e	CC	Calque
E/043936/1		Relevés de terrain			
E/043936/2		Documentation administrative			

Annexe 4. Listing des points topographiques

num point	X	Y	Z
2	798864.1590	6651281.8730	317.6341
3	798863.3302	6651281.3836	318.1085
4	798863.0842	6651281.3194	316.8137
5	798862.1870	6651280.7688	318.5056
6	798861.9782	6651280.6808	317.5252
7	798860.9137	6651280.2104	316.9041
8	798860.7468	6651280.0691	318.0763
9	798859.8331	6651279.6066	318.0736
10	798859.5035	6651279.8465	318.5309
11	798859.4938	6651279.8096	317.4915
12	798859.1504	6651280.6443	318.7485
13	798858.8845	6651280.7856	317.9160
14	798857.3373	6651283.1342	318.5814
15	798857.2255	6651283.2263	318.1055
16	798857.3479	6651282.9572	317.4289
17	798857.3558	6651282.9658	316.4598
18	798858.8257	6651284.1784	318.4335
19	798857.9322	6651283.8192	317.7520
20	798858.1224	6651283.9000	316.9762
21	798859.2612	6651284.3659	316.7091
22	798861.4787	6651285.4495	318.7302
23	798861.2147	6651285.3155	318.0616
24	798861.2754	6651285.3591	316.8767
25	798862.5173	6651285.9051	318.3369
26	798863.0492	6651285.3728	317.5940
27	798862.9713	6651285.4657	317.0410
28	798864.0430	6651283.8475	318.0792
29	798864.5167	6651282.4276	317.3708
30	798864.5402	6651282.2234	316.3932

Annexe 5. Arrêté de prescription et projet d'intervention

Caractéristiques de l'intervention

Aménageur :

Ville d'Autun
Direction des Services Techniques de l'Autunois
Hôtel de ville
71400 Autun

Dossier de Travaux

Dossier enregistré sous le n°PC07101421A0024, permis de construire déposé par Monsieur Jean-René SANTONI, reçue le 22 septembre 2021 au SRA Bourgogne-Franche-Comté

Nature des travaux :

Aménagement de la maison sise 23 Grande rue Marchaux

Arrêté de prescription :

Arrêté de prescription n° 2021/570 du 1 octobre 2021
Suivi du dossier au sein du Service Régional de l'Archéologie : Laure Dobrovitch
Date d'envoi SRA : 12/10/2021
Date de réception DSTA :

Nature de l'opération :

Diagnostic en amont des travaux

Terrain concerné :

Adresse : Autun, 23 Grande rue Marchaux
Cadastre : AV, 179(p)

Emprise : 150m²

Vestiges attendus : maison médiévale/moderne du quartier Marchaux

Données projet :Moyens mécaniques prévisionnels :

Aucun

Phase terrain :

Durée totale terrain : 10 jours ouvrés

- ✓ RO Spécialiste du bâti terrain : 10 jours
- ✓ Technicien terrain : 5 jours
- ✓ Spécialiste photogrammétrie : 3 jours
- ✓ Topo terrain : 1 jour

Les moyens pourront être ajustés en cours d'opération en fonction des découvertes

Phase étude :

Durée étude : 15 jours ouvrés, dont :

- ✓ RO étude : 15 jours
- ✓ Tech. Etude 1 (DAO, PAO) : 10 jours
- ✓ Topo étude : 1 jour

Les moyens pourront être ajustés en cours d'opération en fonction des découvertes



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par :
Laure DOBROVITCH
03 80 68 51 43
laure.dobrovitch@culture.gouv.fr

Références : LD/JP/2021/ 2396

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Le Préfet de région

à

Service archéologique de la Ville d'Autun
Centre d'archéologie et du patrimoine A.Rebourg
5 Rue Bouteiller
71400 AUTUN

Dijon, le 04 OCT. 2021

Lettre recommandée avec accusé de réception

Objet : Notification d'une prescription de diagnostic d'archéologie préventive et consultation en vue de son attribution

Références : AUTUN (71), 23 Grande rue Marchaux
PC07101421A0024
Livre V du Code du patrimoine

P.J. : Arrêté n° 2021/570 du 01 octobre 2021 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive

Je vous prie de trouver ci-joint un arrêté portant prescription de diagnostic préalable à la réalisation du projet d'aménagement de la maison située 23 Grande Rue Marchaux à AUTUN.

Vous disposez d'un délai de **14 jours** à compter de la réception de la présente pour me faire savoir si vous décidez de réaliser cette opération. À défaut de réponse dans ce délai, vous serez réputé y avoir renoncé.

À toutes fins utiles, je vous communique les coordonnées de l'aménageur concerné par cette prescription :

Monsieur Jean-René SANTONI

3 Boulevard Masseria

20000 AJACCIO

tél. 06 89 33 92 10

(maître d'oeuvre : Sarl Montjeu Architectures, 49bis rue du Faubourg Saint-Blaise – 71400 Autun, tél. 06 67 24 61 52, montjeu.architectures@gmail.com)

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Pour le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté,
et par délégation,
Pour la Directrice régionale des affaires culturelles,
et par subdélégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie

Marc TALON



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Arrêté n° 2021/570 du 01 octobre 2021
portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'arrêté n° 21.68 BAG du 23 mars 2021 du Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté portant délégation de signature à Madame Aymée ROGE, Directrice régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté ;

Vu l'arrêté publié le 1^{er} septembre 2021 portant subdélégation de signature de la Directrice régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté ;

Vu le dossier enregistré sous le n° PC07101421A0024, permis de construire déposé par Monsieur Jean-René SANTONI pour l'aménagement de la maison sise 23 Grande rue Marchaux à AUTUN (71), transmis par la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan, reçu complet en préfecture de région, Service régional de l'archéologie, le 22 septembre 2021 ;

Considérant que les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique (maison médiévale/moderne du quartier Marchaux) ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1 - Une opération de diagnostic archéologique est mise en œuvre préalablement à la réalisation du projet d'aménagement sis en :

RÉGION :	BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE
DÉPARTEMENT :	SAONE-ET-LOIRE
COMMUNE :	AUTUN
Lieudit ou adresse :	23 Grande Rue Marchaux
Protection :	façades et toiture IMH
Cadastré :	Section : AV, Parcelle : 179(p)

Réalisé par : Monsieur Jean-René SANTONI

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie indicative de 150 m² (surface estimée des élévations et des sols concernés par la prescription), est figurée sur les documents graphiques annexés au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 - L'attribution de la réalisation du diagnostic fera l'objet d'une décision distincte du présent arrêté.

L'opérateur ainsi désigné soumettra un projet d'intervention élaboré sur la base des objectifs scientifiques et des principes méthodologiques définis par le présent arrêté.

Article 3 - Objectifs scientifiques

Le diagnostic doit, dans une même opération, répondre à deux objectifs : détection et caractérisation des vestiges archéologiques. Les éléments de caractérisation du site comportent notamment : son emprise, sa nature, sa datation, son état de conservation, ceci pour chaque phase d'occupation repérée.

Le projet d'aménagement prévoit notamment les travaux suivants :

- au rez-de-chaussée : le piquetage des murs avant enduit,
- au R+1 : l'installation d'une salle de bain et de réseaux (eau, compteur d'électricité), la création d'une cloison, l'insertion d'un tirant dans le mur est,
- au R+2 : la création d'une trémie d'escalier dans le plancher, la réfection du sol (pose d'un plancher en bois massif).

Compte tenu de la nature et de la localisation des travaux envisagés, le diagnostic consistera à évaluer le potentiel archéologique du bâti concerné par le projet (murs et planchers), en procédant à une expertise globale qui permette d'identifier et de caractériser les plages de bâti ancien (Moyen Age, période moderne) conservés dans l'existant et d'en estimer l'état de conservation.

Le projet de diagnostic élaboré par l'opérateur désigné pour répondre à ces objectifs comprendra :

- la durée de l'opération (terrain et étude) ;
- la composition de l'encadrement de l'équipe (nature et compétences) ;
- les éventuels moyens mécaniques ;
- les moyens spécifiques (spécialistes éventuels...) ;
- ainsi que toute proposition de techniques ou de méthodes aptes à répondre aux objectifs.

Le rapport de diagnostic établi par l'opérateur désigné devra être rendu en 5 exemplaires reliés, dont au moins deux comporteront des photographies de type argentique ainsi qu'une version numérique (PDF). L'opérateur désigné prévoira en outre autant d'exemplaires supplémentaires que de propriétaires fonciers distincts de l'aménageur, en cas de prélèvement de mobilier archéologique.

Article 4 - Principes méthodologiques

La détection des vestiges interviendra après la préparation des surfaces prévue dans le cadre du projet d'aménagement (piquetage des murs du rez-de-chaussée, démontage de la cuisine, etc).

Le bâti à diagnostiquer fera l'objet d'une acquisition orthophotographique et d'une analyse stratigraphique des états architecturaux et strates rencontrés. L'enregistrement des données archéologiques sera effectué par unités stratigraphiques.

Article 5 - Responsable scientifique

Le responsable scientifique du diagnostic, dont la désignation fera l'objet d'un arrêté ultérieur, doit justifier des qualifications suivantes : médiéviste expérimenté dans l'étude archéologique du bâti.

Article 6 - La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan, à Monsieur Jean-René SANTONI, au service archéologique de la Ville d'Autun et à l'INRAP - Direction régionale Bourgogne-Franche-Comté.

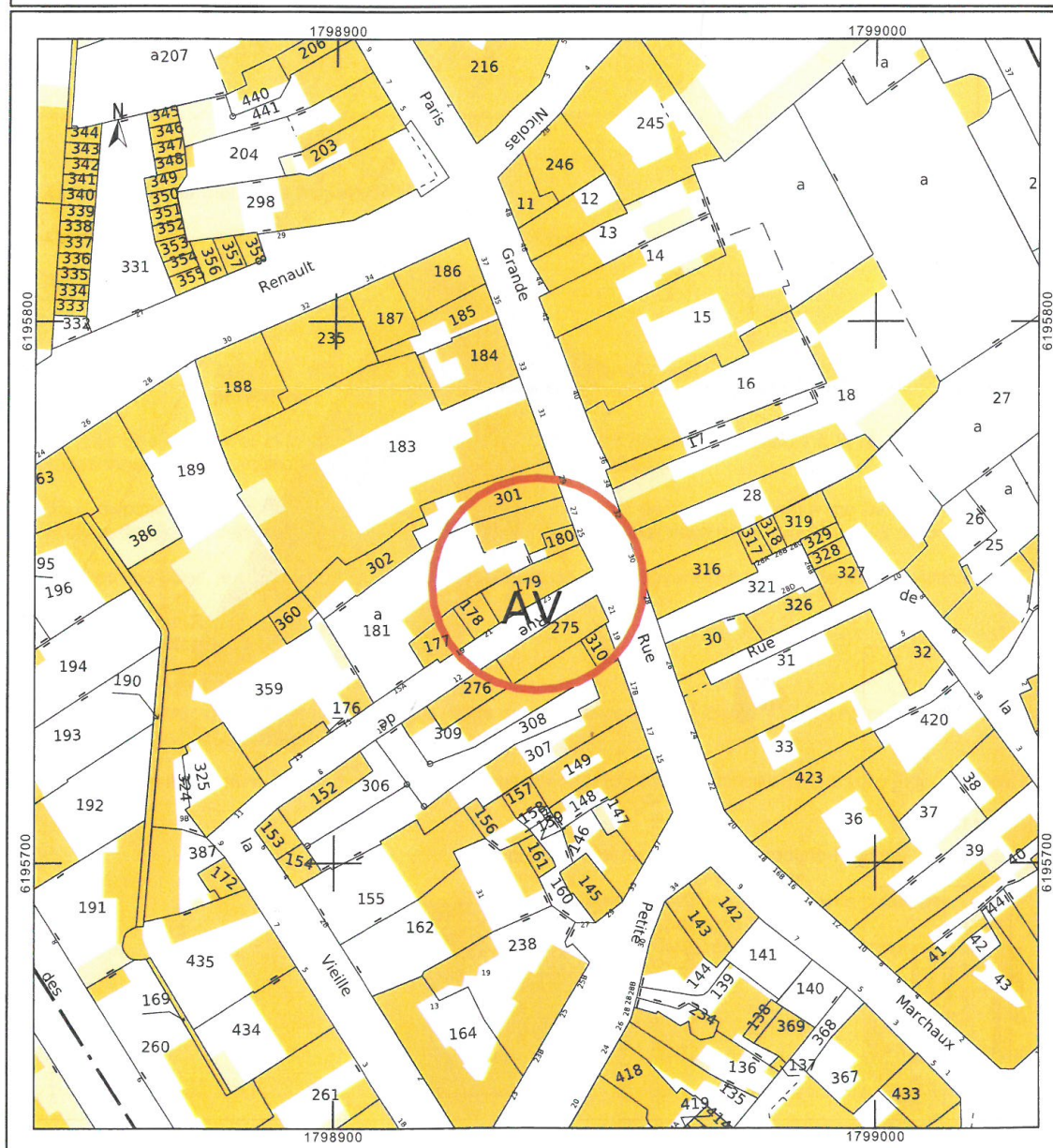
Fait à Dijon, le 01 octobre 2021

Pour le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté,
et par délégation,
Pour la Directrice régionale des affaires culturelles,
et par subdélégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie



Marc TALON

Département : SAONE ET LOIRE Commune : AUTUN	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES ----- PLAN DE SITUATION -----	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : CDIF DE CHALON SUR SAONE ANTENNE PTGC D'AUTUN 16 RUE DE L'ARQUEBUSE 71400 71400 AUTUN tél. 03 85 86 40 22 -fax 03 85 86 40 38 cdif.chalon-sur-saone@dgfip.finances.gouv.fr
Section : AV Feuille : 000 AV 01 Échelle d'origine : 1/500 Échelle d'édition : 1/1000 Date d'édition : 30/09/2021 (fuseau horaire de Paris) Coordonnées en projection : RGF93CC47 ©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics	Annexe 1 - AUTUN (71), 23 Grande rue Marchaux, localisation du projet	
		Cet extrait de plan vous est délivré par : cadastre.gouv.fr



Plan de masse

Projet : Colombage	
Maitre d'ouvrage	M SANTONI
Adresse	23 grande rue Marchaux 71400 AUTUN
Maitre d'oeuvre	Plan de masse
Maître Maitre	
Echelle	1-200'
Format	A3 en CM
Date	20/09/2021

MONTJEU
ARCHITECTURES



Annexe 2 - AUTUN (71), 23 Grande rue Marchaux
emprise du diagnostic (sols et élévations)

Légende Gaz	
	Coffret arrivée GAZ

A l'extérieur du bâtiment :



- Mise en place d'un coffret gaz en saillie dissimulé derrière une grille en acier perforée :

